

Ar(abes)ques

JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE 2023

DOSSIER

Archives scientifiques, *bibliothécaires et archivistes relèvent le défi*

PLEINS FEUX SUR • Le Studium : un lieu fédérateur pour
la communauté universitaire de Strasbourg

SYSTÈME D • Et hop, c'est NumaHOP !

abes
agence bibliographique
de l'enseignement supérieur



(Dossier) Archives scientifiques, bibliothécaires et archivistes relèvent le défi

Les archives scientifiques, ou « archives de la recherche », selon le terme retenu lors du colloque « Archives de la recherche, problèmes et enjeux de la construction du savoir scientifique » organisé en 2012 à Paris, recouvrent l'ensemble des documents générés par l'acte de recherche dans le processus de production des connaissances. Ces corpus, constitués de sources et de documents hétéroclites, sont indispensables à la compréhension de « la recherche en train de se faire ». Occasion pour les professionnels de la documentation et des archives de lier une relation particulière avec les chercheurs, elles constituent néanmoins pour les établissements qui les accueillent, en raison de leurs spécificités, un véritable défi en termes de collecte, de conservation, de signalement et de valorisation. Dans ce nouveau dossier d'*Arabesques*, plusieurs institutions, parmi lesquels l'Humathèque Condorcet, la Direction des bibliothèques et de la documentation du Muséum national d'histoire naturelle, la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne ou l'Observatoire de Paris, témoignent de leur expérience dans la gestion de ces fonds. Les bibliothèques prennent une part grandissante dans la collecte et la valorisation des archives de la recherche et contribuent ainsi, comme le décrit le sociologue et historien des sciences Jean-François Bert dans l'entretien qui ouvre ce dossier, à « *comprendre l'invention d'un concept, mesurer l'implication du savant dans sa découverte, prendre conscience des chemins pris, des impasses, des routines, des opérations de manipulation, d'accumulation, de tri* ».

Bonne lecture !

Le comité de rédaction d'*Arabesques* remercie Clément Oury (Direction des bibliothèques et de la documentation, MNHN) et Julie Lauvernier (Humathèque Condorcet) pour leur précieuse collaboration à la conception de ce numéro.

28 (Pleins feux sur...)

Le Studium : un lieu fédérateur pour la communauté universitaire de Strasbourg

MARION BERNARD-SCHWEITZER

30 (Système D...) des outils pour vos

Et hop, c'est NumaHOP ! OLESEA DUBOIS

31 (Actus de l'Abes...)

32 (Portrait)

04 « Il faut travailler à partir de l'hétérogénéité »

JEAN-FRANÇOIS BERT

06 Les archives scientifiques, cet objet insaisissable pourtant si convoité...

CYPRIEN HENRI

08 Les archives scientifiques au programme du réseau CollEx-Persée

CLÉMENT OURY

10 « Gérer des archives de la recherche permet de créer un lien presque intime avec les chercheurs »

CÉDRIC MERCIER

11 Aurore : un réseau professionnel dédié aux spécificités des archives de l'enseignement et de la recherche

Océane Valencia

12 Les archives de la recherche à La contemporaine

ANNE JOLY

14 Archiver au-delà des archives : l'archive scientifique des sciences humaines et sociales à l'Humathèque Condorcet

JULIE LAUVERNIER

16 Au cœur des missions de l'établissement : les archives du Muséum national d'histoire naturelle

ALICE LAFORÊT et PAULINE SAUSSEREAU

18 Spécificités et enjeux archivistiques d'un grand établissement du MESR : l'exemple de l'Observatoire de Paris

CHLOÉ CHATRIAN et ANNA NOUET

20 Les archives scientifiques : approches et compétences complémentaires au sein d'un SCD

DAMIEN HAMARD

22 Les archives scientifiques dans Calames : un signalement à poursuivre

BRIGITTE MICHEL et ÉTIENNE NADDEO

24 Les archives à la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne : un pari sur l'avenir

JULIETTE JESTAZ

26 Parcourir les terrains des chercheur.se.s en sciences humaines et sociales à travers leurs archives

VÉRONIQUE GINOUVÈS et ÉMILIE GROSHENS

Ar(abes)ques REVUE TRIMESTRIELLE DE L'AGENCE BIBLIOGRAPHIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,

227, avenue du Professeur Jean-Louis Viala, CS 84308, 34193 Montpellier cedex 5.

Tél. 04 67 54 84 10 - <https://abes.fr>

La revue Arabesques est accessible en ligne via la plateforme Prairial :

<https://publications-prairial.fr/arabesques>

Directeur de la publication : Nicolas Morin.

Coordination éditoriale et secrétariat de rédaction : Véronique Heurtematte.

Comité de rédaction : Christophe Arnaud, Aurélie Faivre, Christine Fleury, Étienne Naddeo, Morgane Parra, Laurent Piquemal, Marie-Pierre Roux.

Iconographie rassemblée par Christophe Arnaud.

Conception graphique : Anne Ladevie / Atelier à suivre www.anneladevie.com.

Impression : Pure Impression

Revue publiée sous licence Creative Commons CC BY-ND 2.0 (Paternité - Pas de modifications)

sauf pour les images qui peuvent être soumises à des licences différentes ou à des copyrights.

Couverture : Crédit photo AdobeStock - Valantsin, image générée à l'aide de l'IA

Les opinions exprimées dans Arabesques n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

ISSN (papier) 1269-0589/ISSN (web) 2108-7016



(Le billet du directeur)

Les Journées Abes ont eu lieu fin mai 2023. Ce rendez-vous traditionnel, qui accueille depuis 2007 au Corum de Montpellier de 350 à 450 collègues, était la culmination d'une période d'un peu plus de six mois où nous avons, à l'Abes, consacré une partie importante de nos efforts à la réflexion sur les besoins des utilisateurs de nos produits et services. C'est une démarche à laquelle nous incitait la lettre de mission que m'a donnée le ministère à mon arrivée et dont je parlais ici même dans mon billet de janvier dernier.

Depuis lors, nous avons multiplié les Abes Tours, à la Bibliothèque Interuniversitaire de la Sorbonne, aux SCD des universités d'Avignon, d'Angers, de Lyon 1, de Toulouse 1 Capitole et au SICD de Toulouse, tandis que d'autres rencontres sont programmées aux SCD de Clermont-Ferrand, de Nantes et, virtuellement malheureusement, des Antilles et de la Guyane. Dans chacune de ces visites, nous essayons de répondre aux questions des établissements, mais nous essayons aussi de comprendre leur trajectoire, les sujets qui sont importants pour eux aujourd'hui ou le seront demain, et de voir dans quelle mesure l'Abes peut contribuer à la réussite de leurs objectifs.

Dans le même temps, nous avons travaillé avec un partenaire extérieur, le cabinet Ourouk : une quarantaine d'entretiens approfondis nous a donné un panorama des attentes qui s'expriment à l'égard de l'Abes. Nos interlocuteurs représentaient volontairement une grande variété d'intérêts : directeurs et directrices de services communs de la documentation, responsables de systèmes d'information documentaire, acteurs de l'information scientifique et technique, collègues de Couperin ou acquéreurs de ressources électroniques, collègues basés en France, mais aussi en Suisse et en Belgique, sans oublier bien sûr les collègues de l'Abes eux-mêmes, qui ont largement donné de leur temps pour alimenter ces discussions.

Les attentes exprimées s'organisent, *in fine*, en une quinzaine de thématiques, qui vont de la fourniture de documents aux thèses en passant par les groupements de commandes. Quatre de ces thèmes sont revenus plus souvent que les autres, et nous avons donc utilisé une après-midi des Journées Abes pour creuser ces sujets lors d'un atelier auquel ont participé une quarantaine de collègues. Concernant les référentiels, qui étaient le premier thème abordé, il a été unanimement souligné que la réussite d'IdRef est une base solide sur laquelle s'appuyer pour travailler à l'extension des usages d'Orcid d'une part et à la mise en place d'un référentiel des structures de l'ESR d'autre part. Ce second besoin est largement partagé par l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, et le ministère a annoncé en mai que l'Abes serait saisie de ce sujet dans les mois à venir. Les participants à l'atelier ont

également noté que cette logique de constitution de référentiels utiles au-delà du secteur documentaire et construits avec des partenaires qui ne sont pas tous de ce secteur, peut représenter un changement de paradigme pour nous, mais correspond bien aux évolutions des établissements eux-mêmes, où la bibliothèque est de plus en plus intégrée à la formation, à la recherche, au pilotage de l'établissement. Sur le sujet des données associées aux achats de documentation électronique, une attente idéale s'exprime : pouvoir

bénéficier d'un processus complet et fluide allant de l'acquisition des ressources électroniques à leur signalement dans un outil national, réservoir aussi exhaustif que possible de métadonnées de bonne qualité, offrant des flux de récupération sélective adaptés aux différentes réalités techniques locales. L'enrichissement et l'amélioration des métadonnées des éditeurs, et leur mise à disposition auprès des établissements constituent une plus-value reconnue de l'Abes, qui compense les limites des outils de découverte commerciaux. Dans cette logique qui met l'accent sur la volumétrie des données

et les flux, la qualité des métadonnées était jugée par les participants moins importante que l'automatisation des flux jusque dans les outils locaux.

Concernant les réseaux, il a été souhaité lors de l'atelier qu'un travail renouvelé soit entrepris pour fournir à tous un espace de dialogue politique et stratégique qui fait actuellement défaut entre l'Abes et les établissements, ainsi qu'une rationalisation des fonctions de correspondants Abes dans un contexte de plus grande autonomie des établissements que jadis, mais aussi de contraintes croissantes sur les ressources humaines.

Enfin, nous avons posé aux participants la question de l'urgence qu'il y aurait, pour eux, à ce que l'Abes se saisisse de la question du signalement de fonds muséaux, d'archives patrimoniales, d'archives de chercheurs... Cette problématique, nous ont-ils confirmé, émerge bien dans certains établissements, mais pas pour tous et elle n'apparaît pas prioritaire aujourd'hui : il s'agit de dossiers complexes, nécessitant des compétences peu ou pas présentes dans les bibliothèques, et qui se heurtent à un manque de ressources humaines. Ce sujet est distant de celui de l'archivage pérenne de collections numérisées, pour lequel un besoin clair a été au contraire identifié : celui de pouvoir accéder à un coût raisonnable à une offre simple à mettre en œuvre. Le premier semestre 2023 était pour nous le temps des questions, et nous cernons mieux aujourd'hui les besoins de nos utilisateurs. Le second semestre devra être celui où on commence à imaginer des réponses et à faire des premiers choix.

NICOLAS MORIN
Directeur de l'Abes

« IL FAUT TRAVAILLER À PARTIR DE L'HÉTÉROGÉNÉITÉ »

Entretien avec Jean-François Bert



Photo Félix Imhof © UNIL

Sociologue et historien des sciences sociales, Jean-François Bert est chercheur à l'université de Lausanne¹. Pour *Arabesques*, il revient sur l'histoire des pratiques d'archivage, le rôle spécifique des bibliothèques, et sur l'intérêt nouveau suscité par l'étude de la « recherche en train de se faire ».

On constate, particulièrement dans nos bibliothèques, un regain d'intérêt pour les « archives scientifiques ». Comment expliquer cette nouvelle appétence de la part des chercheurs ?

Cet intérêt tient à un nouveau positionnement de ces archives dans la recherche historique. On est passé d'une réflexion qui cherche à documenter l'histoire des institutions de recherche, à une étude de la pratique scientifique. Ce basculement a été rendu possible, aussi, car les archives ne sont plus prises comme allant de soi mais sont envisagées comme le résultat d'une série de constructions, le fait de réorganisations successives, de classements, de tris, de transmissions.

De quand date cette prise de conscience de l'intérêt des « archives scientifiques » en France ?

C'est une succession de nouveaux questionnements historiographiques. À la fin des années 1990-début 2000, on interroge à nouveau frais le grand récit classique de la révolution scientifique moderne. On se demande alors s'il ne tient pas aux archives à notre disposition. S'ajoute, du côté des sciences sociales et de la sociologie des sciences, portée entre autres par les travaux de Bruno Latour, la focalisation sur l'idée que désormais il faut comprendre comment fonctionne « la recherche en train de se faire ». On fait alors porter le regard vers l'évolution des pratiques savantes. Au détour des années 2000-2010 apparaissent encore de nouveaux questionnements, cette fois-ci sur les compétences savantes : l'éducation de l'œil, le rôle

de la main, les techniques de mémorisation... C'est aussi la question des pratiques de l'écrit qui émerge, comme celle du rôle joué par les instruments graphiques.

Les bibliothèques sont-elles des lieux d'archivage comme les autres ?

Il est clair qu'il y a des différences institutionnelles entre bibliothèques et archives ; mais pour les historiens c'est aussi très clair qu'il y a et qu'il y a toujours eu des archives en bibliothèque. Faire arriver des archives dans les bibliothèques était et continue d'être une chose normale. Il existe, par ailleurs, une certaine circularité, dans les mondes savants, entre les papiers et les livres.

Si les chercheurs ont assimilé cette séparation, parfois un peu déroutante, des fonds, que vient-on chercher dans les archives scientifiques des bibliothèques ?

Du point de vue de l'anthropologie des pratiques savantes, la « bibliothèque » comme lieu d'archive permet certainement de mieux saisir la grande proximité qui existe, en particulier chez les savants, entre l'écrit et le livre. Certaines catégories particulières de « papiers » sont aussi plus présentes en bibliothèque, en premier les livres annotés, mais aussi les archives littéraires, les brouillons, les fichiers, etc.² Les effets de classement, les proximités inattendues, les découvertes fortuites constituent, aussi, le grand intérêt de certains fonds conservés en bibliothèque. Enfin, on peut aller en bibliothèque pour essayer de documenter des gestes, voir des styles à l'œuvre. Et c'est peut-être ça l'essentiel : comprendre l'invention d'un concept, mesurer l'implication du savant dans sa découverte, prendre conscience des chemins pris, des impasses, des routines, des opérations de manipulation, d'accumulation, de tri.

Comment passer d'une réflexion sur l'archivage des institutions de recherche à l'archivage d'une pratique de recherche ? Finalement, qu'est-ce qu'on archive ?

Ce déplacement demande, en premier, de dépasser le problème de la nature des documents conservés, en essayant de mettre l'accent sur les pratiques savantes : écrire, lire, bricoler, expérimenter, documenter, accumuler...

Ce déplacement est surtout une manière un peu différente de regarder les documents conservés en acceptant certaines formes de transversalité. En acceptant aussi de sortir du fantasme, encore largement présent, d'exhaustivité, que l'on trouve chez beaucoup de chercheurs qui ne pensent pas pouvoir travailler sans avoir tout trouvé ou tout lu. La numérisation, l'interopérabilité entre institutions de recherche a certainement beaucoup apporté de ce point de vue : on a pu, par exemple, avoir les deux pans d'une correspondance, ce qui est formidable. Mais beaucoup de choses des pratiques savantes ne sont jamais mises en archive : il suffit de penser à tout ce qui est de l'ordre de l'oralité.

Comment décrire ces collections ?

Pour ce qui me concerne, je cherche souvent à penser contre les inventaires en essayant de faire sauter les grandes catégorisations existantes. On doit certes mettre en contexte, mais on doit aussi pouvoir sauter d'un fonds à l'autre, mettre le document en rapport avec d'autres massifs archivistiques, d'autres périodes historiques. Il faut savoir verser dans le comparatisme.

Il faut, de ce point de vue, savoir profiter de toutes les potentialités offertes par le numérique. On peut prendre l'exemple de plusieurs projets menés actuellement en France ou en Allemagne, autour des fiches de Michel Foucault, de Roland Barthes ou du sociologue Niklas Luhmann. Les fiches, après numérisation, peuvent être mises en relation afin de montrer comment elles forment un véritable écosystème³. Ces archives du travail savant ne sont plus seulement un objet patrimonial, mais aussi une donnée à nouveau mobilisable et utilisable pour des recherches en cours.

Dans le domaine de la collecte, y a-t-il une différence entre SHS et sciences « dures » ?

Les sciences humaines sont peut-être et depuis plus longtemps intéressées par leur propre passé, elles ont de ce point de vue une pratique de l'archive plus explicite. Mais elles sont aussi plus sélectives car elles sont encore marquées par le prestige des auteurs. Dans les SHS, il y a d'ailleurs un phénomène plus fort de monétisation des fonds, il suffit de penser à Derrida ou encore Foucault, qui s'explique par le marché des autographes scientifiques ou savants. Dans les sciences dures, en revanche, et parce qu'il s'agit de territoires où l'innovation et le progrès priment sur le recours aux formes anciennes de connaissance, on est davantage sensible aux objets scientifiques. C'est vers les musées qu'il faut se tourner et qui détiennent, outre des objets et des instruments, des fonds d'archives. Mais là encore se pose une question qui traverse les institutions de conservation : comment présenter une « science en marche » sans trahir sa mémoire ?

Si les archives voient leur valeur monétaire reconnue, existe-t-il un risque de concurrence pour leur collecte ?

Cet intérêt peut entraîner des effets de rétention. Mais je crois que le problème est ailleurs. Les chercheurs se voient souvent sollicités par des acteurs divers pour

verser leurs archives. Les discours tenus sont parfois très différents, ce qui suscite de la suspicion. Il y a aussi, pour les chercheurs plus âgés, une inquiétude liée au numérique et à l'usage de leurs documents ; ils craignent bien souvent qu'on ne jette leurs papiers après les avoir numérisés. Enfin, et c'est un autre point qui explique de nombreuses crispations, il y a toujours des tensions sur le statut administratif de ces archives, entre public et privé. Le flou l'emporte souvent et les décisions concernant certains fonds se bricolent en fonction de la nature du fonds et de l'usage qui est fait des documents.

Mais il y a aussi des exemples très réussis quand, par exemple, la collecte et le dépôt ont été faits de manière collaborative, avec une incitation institutionnelle qui ne se résume pas à une réaction, souvent tardive, à un départ en retraite ou à la fin de l'activité d'un laboratoire de recherche.

Aujourd'hui, les pratiques de recherche sont essentiellement immatérielles. Comment patrimonialiser ces pratiques ?

C'est une question intéressante, qui croise les interrogations portées par les humanités numériques. Je vais prendre l'exemple des travaux menés par Simon Dumas Primbault qui étudie comment les chercheurs utilisent les plateformes mises à leur disposition en montrant comment ces derniers essaient d'échapper aux modes de recherche contraints qui leur sont proposés⁴.

Au regard de votre expérience, quel est le meilleur terme pour désigner ces « archives » ?

Archives scientifiques, archives de la recherche, archives savantes, archives des sciences... Il faut en tout cas réussir à questionner ces gisements au-delà de ce que l'on fait maintenant en essayant, peut-être, de croiser les différentes logiques qui soutiennent la sauvegarde : une logique archivistique (de classement et de communication), une logique historique (histoire des pratiques scientifiques) et une logique de valorisation des données. Il faut travailler à partir de l'hétérogénéité.

Propos recueillis par JULIE LAUVERNIER et CLÉMENT OURY

UNIL | Université de Lausanne

[1] Voir notamment ses ouvrages : *Qu'est-ce qu'une archive de chercheur ?* (OpenEdition Press, 2014) et *Voir les savoirs. Lieux, objets et gestes de la science* (avec Jérôme Lamy, Anamosa, 2021).

[2] Voir en particulier le récent travail mené par Emmanuelle Chapron et Fabienne Henryot : <https://books.openedition.org/enseditions/44474?lang=fr>

[3] <http://lbf-ehess.ens-lyon.fr> pour Foucault ; <https://niklas-luhmann-archiv.de> pour Luhmann.

[4] C'est le projet « Naviguer le savoir à l'ère numérique. Une étude des pratiques de navigation sur Gallica et OpenEdition ». <https://leo.hypotheses.org/19766>

Les archives scientifiques, cet objet insaisissable pourtant si convoité...

Relai du service interministériel des archives de France dans l'ESR, la Mission des archives et du patrimoine culturel du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche coordonne une réflexion transverse dans le but d'établir un livre blanc des archives de la recherche.

« Archives scientifiques », de quoi parle-t-on ?

L'histoire de l'intérêt pour les « archives scientifiques », est peut-être, en premier lieu, une histoire des termes utilisés pour désigner cet objet aux contours labiles et des définitions qu'on a voulu lui donner, qui ne le sont pas moins. S'il apparaît que le terme « archives scientifiques » est probablement celui qui est d'usage le plus récurrent et depuis le plus longtemps, il a toujours été utilisé en contrepoint d'autres expressions qui sont censées l'expliciter, le préciser ou le compléter. La notion « d'archives scientifiques et techniques » apparaît officiellement au détour d'un rapport dans les années 1960¹, et se trouve reprise dans l'intitulé d'une commission spécialisée du Conseil supérieur des archives active dans les années 2000, bien que

SOUS LA DÉFINITION RÉGLEMENTAIRE, UNE RÉALITÉ D'UNE GRANDE DIVERSITÉ

D'un point de vue strictement archivistique, en s'appuyant sur la définition légale des archives telle que donnée par le code du patrimoine (article L. 211-1), les archives sont donc l'ensemble des documents, y compris les données, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme et leur support, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de leur activité ; cette définition s'applique sans peine à une activité d'ordre scientifique, dans une perspective où l'on ne saurait isoler simplement l'« acte de recherche » pur de son environnement administratif, le tout constituant un continuum. La loi s'avère par ailleurs sans ambiguïté : les données et plus largement documents issus d'une activité de recherche publique sont bien des documents administratifs et donc des archives publiques, dont ni l'élimination, ni la collecte en vue d'archivage définitif ne sauraient échapper au contrôle scientifique et technique de l'État exercé par l'administration des archives. Ces dispositions légales se heurtent toutefois depuis toujours, pourrait-on dire, au fort caractère « personnel » que revêtent certaines des catégories précédemment définies, en particulier les fonds de chercheurs, ces derniers ayant souvent des difficultés à reconnaître le caractère public d'une production qui leur est intimement liée et qui, en toute rigueur, mêle très souvent des éléments publics et des éléments privés, ce qui fait généralement catégoriser ces fonds comme « mixtes ». De même, les archives proprement dites sont le plus souvent très liées à la documentation qui les accompagne, ce qui peut justifier dans certaines conditions la conservation d'archives publiques dans des bibliothèques ou des centres *ad hoc*.

UN OBJET EN MUTATION

Les finalités de conservation de ces archives scientifiques ont par ailleurs évolué. Du côté des archivistes, la patrimonialisation de ces documents en lien avec la structuration de l'histoire des sciences comme champ de recherche a longtemps prévalu, occasionnant une attention particulière sur les fonds individuels de chercheurs⁴. Toutefois, depuis quelque temps, et particulièrement depuis

L'accroissement des enjeux propres aux données de recherche a ouvert le champ à de nouvelles fonctions, sinon à de nouveaux métiers.

la dimension proprement technique des documents visés n'ait pas fait l'objet du principal de la réflexion. Les travaux de Thérèse Charmasson dans les années 1990 et 2000 et les efforts de conceptualisation de la notion, réalisés par cette dernière, lui ont fait préférer l'expression « d'archives des sciences », terme englobant articulé entre « archives des tutelles », « archives des établissements de recherche » et « archives des scientifiques », dans une vision très archivistique qui favorise la définition par le producteur plus que par la typologie². En 2012, un colloque a quant à lui retenu le terme « d'archives de la recherche », comprises comme les « archives générées par l'acte de recherche dans le processus de production des connaissances et dans la mise en mémoire de la science »³. Enfin, plus récemment, la notion de « données de la recherche » s'est imposée sous l'influence des politiques d'ouverture des données publiques, et plus singulièrement de la science ouverte. Que l'on ne se y trompe pas : toutes ces expressions et leurs définitions ne se confondent pas et rendent compte de la grande complexité d'un objet difficile à cerner et qui, partant, demande un effort de clarification dès lors qu'on veut s'y intéresser pour savoir de quoi l'on parle exactement.

[1] Thérèse Charmasson, « Archives des sciences » dans *Conservation et valorisation du patrimoine des organismes de recherche. FréDoc 2006, 3e formation des réseaux de la documentation*, Christine Cazenave et Françoise Girard (coord.), Publications de l'université de Saint-Étienne, 2007, p. 25-36, ici p. 25.

[2] Voir en particulier l'article précité ; elle développe déjà cette idée dans son introduction au n° 179 de la *Gazette des archives*, *Les archives scientifiques : préservation, typologie et utilisation*, 1997, p. 299.

[3] *Archives de la recherche. Problèmes et enjeux de la construction du savoir scientifique*, Marie Cornu, Jérôme Fromageau et Bertrand Müller (dir.), L'Harmattan, 2014 (*Droit du patrimoine culturel et naturel*), expression figurant dans l'avant-propos, p. 9.

que l'attention politique s'est portée sur la donnée publique, cette tendance s'est inversée au profit d'une considération beaucoup plus forte des usages primaires des données de la recherche comme preuves de résultat, éléments d'évaluation et objets de valorisation via leur réutilisation.

Cette évolution a eu pour corollaire la recomposition, largement en cours aujourd'hui, de l'écosystème de production, de conservation et de diffusion des données de recherche, et dans une moindre mesure, des archives scientifiques dans leur ensemble. Traditionnellement, les professionnels de la documentation et des bibliothèques et ceux des archives étaient les interlocuteurs naturels des chercheurs pour recueillir, classer et mettre à disposition les documents issus de leur activité; l'accroissement des enjeux propres aux données de recherche a ouvert le champ à de nouvelles fonctions, sinon à de nouveaux métiers, liés à la gestion des données, dont le positionnement se situe bien en amont de la production desdites données puisqu'il s'agit désormais d'accompagner le chercheur dans sa production même.

SENSIBILISER AUX ENJEUX D'UN ARCHIVAGE MAÎTRISÉ

Dans cet environnement mouvant, il est important qu'une réflexion soit menée afin que tous les professionnels de l'information, au sens large, puissent concourir harmonieusement à leurs objectifs respectifs qui sont complémentaires et non concurrents : assurer de bonnes conditions de production des données, leur diffusion au niveau adéquat en fonction des différents droits applicables, leur sélection et leur pérennisation dans une visée que

nous pourrions qualifier de patrimoniale. Dans cette optique, la Mission des archives et du patrimoine culturel du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, relay du service interministériel des archives de France dans l'ESR et qui exerce le contrôle scientifique et technique de l'État sur les opérateurs nationaux sous tutelle du ministère, contribue à sensibiliser les gouvernances d'établissements pour la bonne prise en compte des enjeux d'un archivage maîtrisé de leur production scientifique, et à faire valoir le regard particulier de l'archiviste sur ces documents, que ce soit dans leur appréhension globale comme « production », leur évaluation, leur traitement et description, leur conservation pérenne. La Mission coordonne également une réflexion transverse sur l'ensemble de ces sujets avec des archivistes en établissements, réflexion dont le but est d'établir un livre blanc des archives de la recherche pour envisager des axes d'amélioration de la prise en charge proprement archivistique de cette production. Il se propose d'être une contribution à la réflexion globale en cours dans laquelle le croisement des différentes pratiques métiers permettra la satisfaction de l'ensemble des enjeux actuels portant sur les archives scientifiques.

[4] Il est symptomatique à cette enseigne qu'une des principales publications sur le sujet des archives scientifiques soit le guide dirigé par T. Charmasson : *Les archives des scientifiques, XVI^e-XX^e siècle. Guide des fonds conservés en France*, édition du CTHS, 2008.

CYPRIEN HENRY

Chef de la Mission des archives et du patrimoine culturel, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
cyprien.henry@education.gouv.fr


**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Crédit Adobe stock

Les archives scientifiques au programme du réseau CollEx-Persée

Porté par une réflexion collective, un programme structurant consacré aux archives scientifiques est en cours d'élaboration au sein de CollEx-Persée, pour répondre aux nouveaux enjeux auxquels sont confrontées les bibliothèques de l'ESR

Est-il encore besoin de présenter CollEx-Persée ? Ce Groupement d'Intérêt scientifique, lancé en 2017, est désormais bien installé dans le paysage de l'ESR. Il est ainsi référencé dans la « feuille de route nationale des infrastructures de recherche » pour la période 2021-2025^[1]. Autre marque de reconnaissance, et non des moindres : un numéro complet d'*Arabesques* lui a été consacré, début 2022^[2] ! Mais pour ceux qui ne l'auraient pas lu, quelques rappels : le GIS, porté par la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, réunit une vingtaine d'établissements délégataires ou associés, en partenariat avec des opérateurs nationaux (Persée, Abes, CTLe et Inist) et la BnF³. Son objectif est de favoriser l'enrichissement des « collections d'excellence » et d'en faire le support pour des services innovants. Son périmètre est large, couvrant tous les types de documents, sur l'ensemble de leur cycle de vie, dans toutes les disciplines. Il s'appuie sur un principe-clé : l'association des chercheurs à la construction des projets. Cherchant à constituer des « matériaux pour la recherche », CollEx-Persée s'est naturellement emparé de la question des archives. Sur les 80 projets financés par le mécanisme d'AAP (appels à projets), près de 20 contiennent le terme « archives » dans leur titre même^[4] ! Tous les aspects sont pris en compte :

numérisation, indexation sémantique, transcription collaborative ou par intelligence artificielle, mise en ligne ou encore constitution d'inventaires virtuels. La notion d'archives est assez large : archives littéraires, archéologiques, photographiques ou sonores ; concernant la Bretagne ou l'Égypte... Dans le détail, l'intérêt est encore plus marqué. Si l'on se penche par exemple sur les dix-neuf projets retenus sur la période 2021-2022, on s'aperçoit que douze supposent le traitement d'archives et de manuscrits, et que cinq portent spécifiquement sur des archives scientifiques.

Plusieurs groupes de travail de CollEx-Persée, comme les GT Numérisation ou Préservation numérique, ont aussi pris en compte la question des archives. Mais c'est surtout le projet de « Cartographie CollEx-Persée » qui a permis de mettre en évidence la multiplicité des fonds d'archives ou hybrides (associant collections imprimées, manuscrites, numériques, ou encore iconographiques) présents dans les bibliothèques de l'ESR⁵.

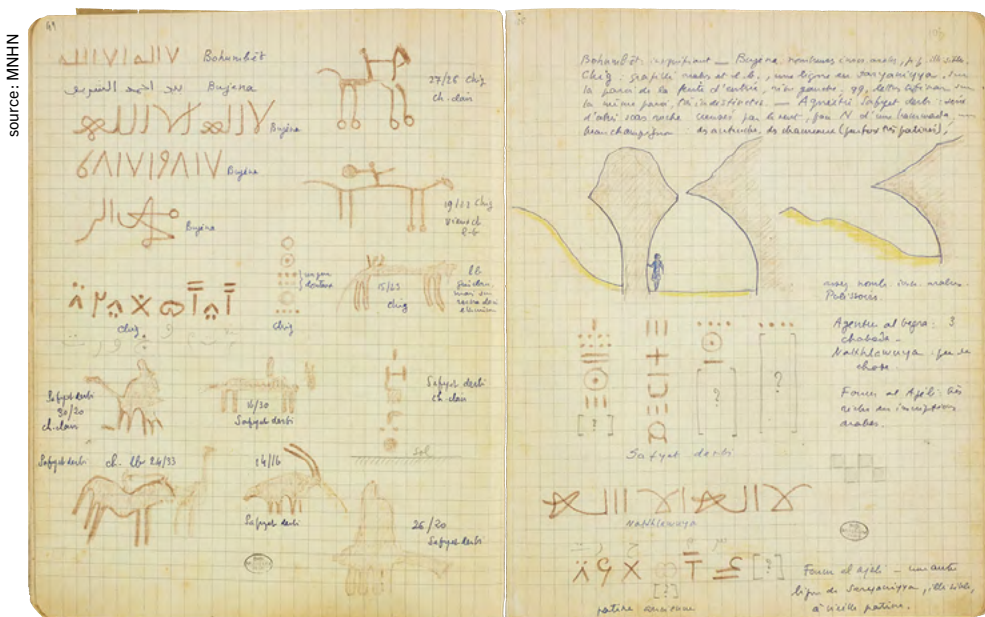
QUEL FUTUR POUR COLLEX-PERSÉE ?

En mai 2022 ont été organisés, au Campus Condorcet, deux jours d'ateliers pour réfléchir au futur de CollEx-Persée, le GIS, créé pour cinq ans, devant être rem-

placé par une nouvelle structure à partir de 2024. Les établissements intéressés avaient été invités à proposer des « préprogrammes » pour alimenter la réflexion : et là encore, les archives ont été à l'honneur. Douze des vingt-sept préprogrammes recensés s'y intéressaient, et trois établissements en faisaient même l'objet central de leur activité^[6].

Ces ateliers ont permis de lancer une réflexion collective pour faire converger les besoins des établissements. Celle-ci s'est approfondie tout au long de l'année, et en décembre 2022, la « feuille de route » proposée au Conseil des Membres (l'organe de gouvernance stratégique du GIS) a fait des archives scientifiques l'un des quatre programmes struc-

- [1] www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/la-feuille-de-route-nationale-des-infrastructures-de-recherche-2021-84056
- [2] CollEx-Persée : Un dispositif au service de l'excellence documentaire, janvier-mars 2022, <https://publications-prairial.fr/arabesques/index.php?id=2751>
- [3] La liste précise des établissements délégataires et associés est disponible sur le site de CollEx-Persée : www.collexpersee.eu/le-reseau
- [4] La liste des projets est accessible sur www.collexpersee.eu/les-projets
- [5] Sur ce projet, voir <https://publications-prairial.fr/arabesques/index.php?id=2767>



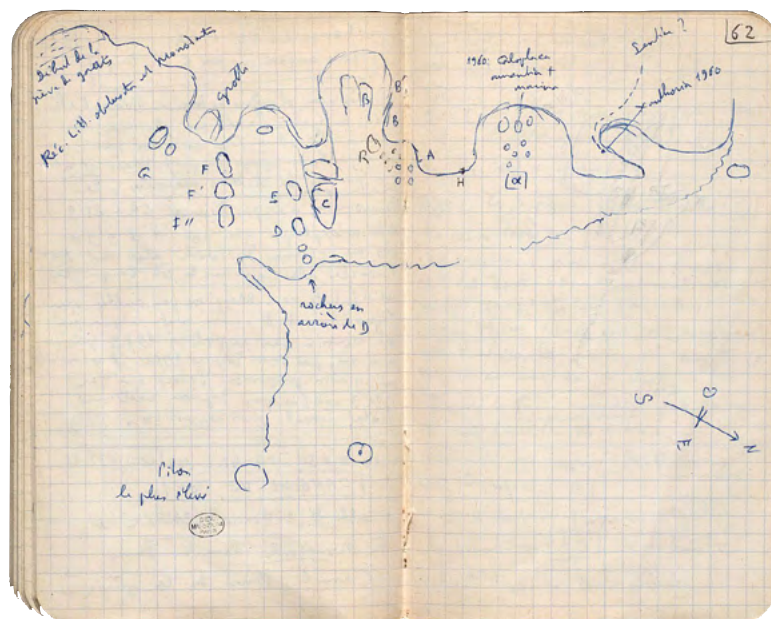
➔ Carnet de recherche, fonds Théodore Monod

Mais quel est au juste l'objet de ce futur programme ? Que sont les « archives » en bibliothèque, et faut-il les qualifier de « scientifiques »* ? Si les archives ont une définition juridique bien précise, les bibliothèques peuvent y assimiler d'autres éléments (images, instruments...) qui documentent le processus de recherche. Faut-il en outre se limiter aux seuls « papiers » de chercheurs, ou inclure toutes les archives (de laboratoires, d'associations...) intéressantes ou issues du monde de la recherche ? Que faire des « données de la recherche » qui ont bien souvent un statut d'archive, et qui intéressent aussi le Comité pour la Science Ouverte ? Conformément aux principes de CollEx-Persée, ce travail de définition doit être mené avec le concours des chercheurs, qui sont à la fois les premiers utilisateurs et les premiers producteurs d'archives scientifiques.

DES AXES DE TRAVAIL CONVERGENTS

Le groupe de préfiguration a déjà identifié plusieurs axes de travail. Les archives, d'abord, offrent aux bibliothèques l'opportunité d'un positionnement nouveau au sein de leur établissement. Elles sont souvent amenées à exercer la mission « Archive », ou à la partager avec un service distinct – ce numéro d'*Arabesques* permet justement d'illustrer la diversité des cas de figure rencontrés. Qu'est-ce que cela implique en termes de responsabilités, de charges, de compétences à déployer ? Comment faire de l'accompagnement au dépôt une nouvelle forme de service aux chercheurs ? Le futur programme doit ainsi offrir un espace d'échange, un forum pérenne de réflexion pour tous les établissements confrontés à ces questions. Il s'agit à la fois de recenser et de diffuser les meilleures pratiques, tout en offrant un pôle d'expertise juridique, technique et méthodologique. Se pose aussi la question du traitement de ces archives. Quels référentiels employer pour les signaler ? Les logiciels de bibliothèque numérique aujourd'hui disponibles sont-ils adaptés pour leur mise en ligne ? Des moyens financiers méritent d'être dégagés pour accompagner les bibliothèques dans ces responsabilités nouvelles, que ce soit par un mécanisme de subvention sur AAP, ou en développant en commun des outils de diffusion ou de transcription des archives numérisées.

Il y a enfin le redoutable enjeu des archives nativement numériques. Plusieurs établissements ont déjà reçu des demandes de chercheurs souhaitant déposer leurs travaux ou encore leurs photographies sous cette forme. Les modalités de collecte, de signalement, de diffusion et de conservation doivent-elles être repensées ? Si ce besoin est encore émergent,



source: MNHN

il apparaît indispensable de l'anticiper pour élaborer l'outillage méthodologique et technique à même de relever ce défi.

TISSER UN RÉSEAU DE PARTENAIRES

Sur tous ces projets, les bibliothèques de l'ESR ne sauraient être seules, et le programme a déjà tissé des liens avec de nombreux partenaires. Les opérateurs membres du réseau (comme Persée et l'Abes) sont évidemment concernés. Du côté des archives publiques, des discussions sont en cours avec le Service interministériel des archives de France, ou encore avec l'Association des archivistes français, dont la section Aurore⁹ concerne les établissements de l'ESR. Les Maisons des Sciences de l'Homme devraient également être sollicitées; et plus largement, il s'agira d'associer à la réflexion les laboratoires et les chercheurs qui s'intéressent à ce matériau. Le groupe de préfiguration doit maintenant affiner les objectifs et le périmètre du programme, détailler ses thématiques et ses moyens d'action, construire un réseau de partenaires, et proposer des modes de pilotage ainsi que des modalités de financement. Toutes ses préconisations devront ensuite être validées par les instances de gouvernance et au premier chef, le Conseil des Membres du GIS. La route est encore longue, mais les premiers jalons sont posés pour que les bibliothèques de l'ESR s'investissent pleinement, en respectant les attributions de chacun, dans cette mission ancienne mais en pleine réinvention.

CLÉMENT OURY

Directeur adjoint des bibliothèques et de la
documentation, Muséum national d'histoire naturelle
clement.oury@mnhn.fr

↖ Carnets Fischer-Piette,
carnet n°60.

Biscaye (Novembre 1964);
Saint-Vicente-Asturies
(Janvier 1965); Coruña
(Février 1965), fonds MNHN

[6] Il s'agit des pré-programmes proposés par La contemporaine, la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne, et la Direction des bibliothèques et de la documentation du Muséum national d'histoire naturelle.

[7] La feuille de route vise à définir le plan de travail de CollEx-Persee pour les cinq ans à venir. Les autres programmes étaient « Labellisation, métadonnées et cartographie des collections d'excellence » ; « Numérisation enrichie » ; « Acquisitions de publications électroniques ».

www.collexpersee.eu/wp-content/uploads/2023/01/FR-2023_CollEx_Persee_Version-CM.pdf

[8] Sur ce sujet, voir l'article de Jean-François Bert (voir p.5-6).

[9] Voir l'article en p.11.



« GÉRER DES ARCHIVES DE LA RECHERCHE PERMET DE CRÉER UN LIEN PRESQUE INTIME AVEC LES CHERCHEURS »

Entretien avec Cédric Mercier



Cédric Mercier est l'auteur du mémoire de fin d'étude de conservateur des bibliothèques « Les archives de la recherche : enjeux et perspectives pour les bibliothèques universitaires ».

Arabesques : quels constats avez-vous fait lors de votre travail sur les archives de la recherche dans les bibliothèques universitaires ?

CÉDRIC MERCIER : pour ce mémoire, j'ai réalisé entre janvier 2019 et mars 2020 un état des lieux des fonds d'archives de la recherche conservés dans les bibliothèques universitaires en consultant Calames et d'autres catalogues collectifs. Le principal constat est que même si, sans trop de surprise, quelques grandes institutions occupent une place prépondérante, la plupart des bibliothèques universitaires ont des fonds d'archives car le premier mouvement des chercheurs qui cessent leur activité est de se tourner vers la bibliothèque de l'université où ils ont fait toute leur carrière pour déposer leurs archives. Il s'agit donc d'une problématique commune à beaucoup de BU.

Avez-vous pu établir une définition de ce qu'est une archive scientifique ?

C.M. : Le terme même d'archives scientifiques pose question. Pour ma part, j'ai choisi le terme « archives de la recherche » car c'est celui qui revenait le plus souvent au cours de mes recherches. Une définition par la typologie des documents est peu satisfaisante car on arrive vite à une liste à la Prévert, posant que les archives scientifiques ce sont des prises de notes, des carnets, des entretiens, des brouillons de publication, des correspondances. C'est tout cela mais aujourd'hui, compte tenu de l'évolution des pratiques de recherche, c'est aussi des réponses à des appels à projets, un brouillon de poster scientifique, des documents

imprimés et numériques. La définition que je donnerais des archives de la recherche c'est qu'il s'agit de tout document qui témoigne d'une activité de recherche. C'est une vision de bibliothécaire, les archivistes, eux, ont tendance à considérer que c'est tout document produit dans le cadre des activités de recherche.

Quelles sont les principales problématiques auxquelles se confrontent les bibliothèques dans les gestions de fonds d'archives de la recherche ?

C.M. : La première problématique est celle des compétences car traiter des fonds d'archives n'est pas le cœur de métier des bibliothécaires. Faut-il former des bibliothécaires ou recruter des archivistes ? Se pose aussi la question de la place de cette mission dans l'organigramme. Faut-il la rattacher aux services à la recherche ? À ceux du traitement documentaire ? En faire une mission spécifique rattachée directement à la direction ? Il y a également des problématiques pratiques de place dédiée à ces archives et de modalités de consultation. Les espaces de conservation sont-ils adaptés à ces fonds ? Faut-il créer un lieu et des modalités de consultation spécifiques au sein de la BU ? Les réponses sont bien sûr différentes selon les établissements.

Et quels sont les enjeux autour de la gestion de ces archives ?

C.M. : Outre que la présence d'archives de la recherche est l'un des derniers motifs pour faire venir les chercheurs dans les espaces physiques de la bibliothèque, je pense que le principal enjeu est celui du lien avec les enseignants chercheurs. Gérer leurs archives permet d'avoir avec eux un rapport particulier, presque intime qu'on ne retrouvera pas avec d'autres services. C'est aussi le fruit d'une relation qui s'est construite dans la durée, ce qui est compliqué à mettre en œuvre car, comment avoir une relation personnelle avec chacun des centaines de chercheurs d'une université quand on a une

équipe de seulement quelques personnes pour s'en occuper ? À travers ce geste de conservation d'archives, on retrouve aussi l'idée de la bibliothèque comme cœur de vie de l'université, son lien avec l'histoire et de l'identité de l'institution.

Comment intégrer ces archives dans l'ensemble de l'offre documentaire de la BU ?

C.M. : C'est une vraie question de politique documentaire qui est très engageante car on peut toujours désherber des livres achetés mais les archives sont intégrées pour toujours. Accepter un don d'archives doit se faire en cohérence avec le reste des collections. Or souvent, cette activité n'est pas très formalisée et résulte plutôt des opportunités qui se présentent. Même si de plus en plus de SCD s'en emparent, elle reste marginale par rapport à d'autres missions comme la science ouverte qui concentre davantage de moyens. Ce qui est ressorti de mes échanges avec les professionnels en charge de ces fonds, c'est le décalage entre l'ampleur de la tâche et la faiblesse des moyens, notamment humains, dédiés à la question.

Quel est l'impact du numérique sur la question des archives de la recherche ?

C.M. : J'ai l'impression que le basculement vers le numérique a permis de redécouvrir les archives imprimées. Il y a une forme de continuité entre les documents papier et les documents numériques et c'est important de ne pas faire une séparation trop nette entre ce qui relèverait du patrimonial, les documents imprimés un peu anciens, et ce qui relèverait de la bonne gestion documentaire car numérique et actuel. Archives imprimées ou numériques, les questionnements sont identiques même si les outils, les volumes traités, les réponses retenues sont différents.

Consulter le mémoire : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/69638-les-archives-de-la-recherche-enjeux-et-perspectives-pour-les-bibliotheques-universitaires>

Aurore : un réseau professionnel dédié aux spécificités des archives de l'enseignement et de la recherche

Le groupe de travail Archives scientifiques de la section Aurore, rattachée à l'Association des archivistes Français depuis 2012, publie régulièrement différents livrables pour accompagner les professionnels dans la spécificité de leurs missions.

La section des archivistes des universités, des rectorats, des organismes de recherche et mouvements étudiants (Aurore) est un réseau constitué depuis 2007 et rattaché depuis 2012 à l'Association des archivistes Français (AAF). Actuellement composée de près de 300 membres adhérents, elle s'est organisée pour que les archivistes en poste dans ces établissements puissent mieux se saisir des spécificités des archives produites dans le cadre des missions d'enseignement et de recherche, au-delà des problématiques d'archivage présentes chez l'ensemble des opérateurs de l'État.

Les objectifs de la section sont de mettre en réseau les archivistes en fonction dans les différentes structures de l'enseignement supérieur afin d'échanger connaissances et expériences, d'élaborer des outils de travail et des réflexions collectives et d'aider à la professionnalisation de la fonction archives.

Ces objectifs se traduisent par la mise en ligne pour les adhérents de nombreux livrables, tant des tableaux de gestion ou des fiches pratiques thématiques, mais aussi par l'inscription au catalogue de l'AAF de formations ou publications plus spécifiques. Moment fort de la vie de la section, les journées annuelles réunissent les membres de la section en une journée interne à laquelle succède une journée d'étude ouverte à tous, véritable moyen de dialogue avec les chercheurs, les étudiants et les autres réseaux professionnels.

La section Aurore est organisée en groupes de travail, ayant pour mission d'accompagner à la construction d'une politique d'archivage. Ces groupes permettent de mutualiser les bonnes pratiques ou réflexions afin que chacun puisse porter les sujets auprès du contrôle scientifique et technique (CST) dont

il dépend et le GT Archives scientifiques en est l'un des plus anciens, du fait des riches réflexions sur ce type d'archives.

Lors d'une première journée Aurore en juin 2007, le besoin de créer un guide à l'attention des enseignants-chercheurs émerge et en 2010 sont lancés les premiers livrables du GT, avec la publication d'une toute première fiche pratique pour la gestion des informations dématérialisées de la recherche scientifique, puis la publication de la première version du référentiel de gestion des archives de la recherche en 2012.

Le GT Archives scientifiques publie depuis régulièrement différents livrables¹, et s'est toujours attaché à prendre contact avec les différents réseaux, comme par exemple en accueillant la conférence de l'ICA SUV (section des archives des universités du Conseil international des archives) en 2014 ou en intégrant le Référentiel dans l'outil Doranum à partir de 2017. La spécificité des archives de la recherche tient à la diversité des rôles et expertises mobilisables tout au long de leur cycle de vie, à la fois comme nouvelles archives historiques constituant le patrimoine documentaire de demain que comme sources réutilisées aujourd'hui dans de nouveaux projets de recherche.

Ne pas disperser les fonds entre papier et numérique, assurer la conservation pérenne des jeux de données ou cahiers de laboratoire, sécuriser les accès, gérer la valeur de preuve etc... tout en conservant l'unité des fonds des établissements et leur assurer de la visibilité dans le contexte complexe de l'évolution des pratiques de recherche impose aux archivistes de construire les moyens de la coopération pour collecter les archives produites par les chercheurs tout au long de leur vie et au plus tôt. La spéciali-

sation de l'archiviste sur les archives scientifiques relève donc ainsi principalement de la construction d'une politique d'archivage en dialogue constant avec les métiers de l'informatique, de la protection des données, comme en archives municipales ou départementales, mais aussi et surtout avec les métiers de la recherche et d'appui à la recherche afin que chacun apporte son expertise tout au long du cycle de vie des données et archives de la recherche².

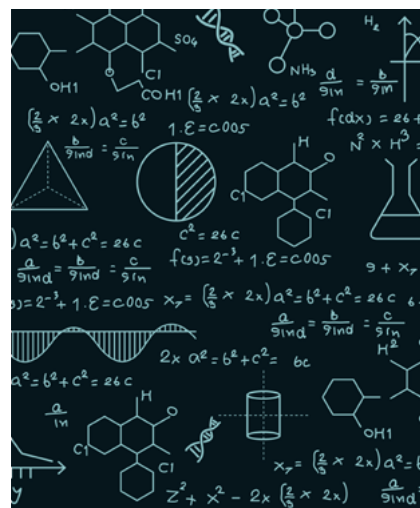
Océane Valencia

Présidente de la section AURORA, AAF
oceane.valencia@sorbonne-universite.fr



[1] <https://www.archivistes.org/-Section-des-archivistes-des-universites-des-rectorats-des-organismes-de->

[2] La Gazette des archives, n°246, 2017. *Archiver la recherche : responsabilités partagées*. Actes de la journée d'études de la section Aurore – archivistes des universités, rectorats, organismes de recherche et mouvements étudiants – de l'Association des archivistes français du 23 juin 2016.
www.persee.fr/issue/gazar_0016-5522_2017_num_246_2



Crédit photo AdobeStock - Intararit

Conservant depuis sa création des archives de chercheurs, La contemporaine encourage et accompagne les dépôts, en particulier d'archives orales, pour lesquelles elle dispose d'une véritable expertise.

Les archives de la recherche à La contemporaine

La proximité de La contemporaine – bibliothèque, centre d'archives et musée des mondes contemporains – avec le monde de la recherche est ancienne. Les 4,5 millions de documents – livres, presse, revues, éphémères (archives privées papier, numériques, sonores ou audiovisuelles), photographies, affiches et objets – qu'elle conserve intéressent particulièrement les chercheurs travaillant sur les exils et migrations, les engagements citoyens et les droits de l'homme, les guerres et conflits, les (post)-colonialismes et les relations internationales aux XX^e et XXI^e siècles. La dimension pluridisciplinaire des collections et l'association de documentation et de sources expliquent aussi cette relation étroite. Celle-ci est nourrie en retour par les chercheurs puisque plusieurs y ont déposé leurs fonds personnels. Historiquement, La contemporaine collecte et traite ce type d'archives comme des archives privées. Depuis la seconde moitié des années 2010, l'établissement s'efforce par ailleurs de répondre aux nouveaux besoins de la recherche par projets. En effet, archivistes et bibliothécaires accompagnent désormais les chercheurs lorsqu'ils produisent et/ou collectent des sources et documents au cours de leur travail.

ARCHIVES PERSONNELLES DE CHERCHEURS

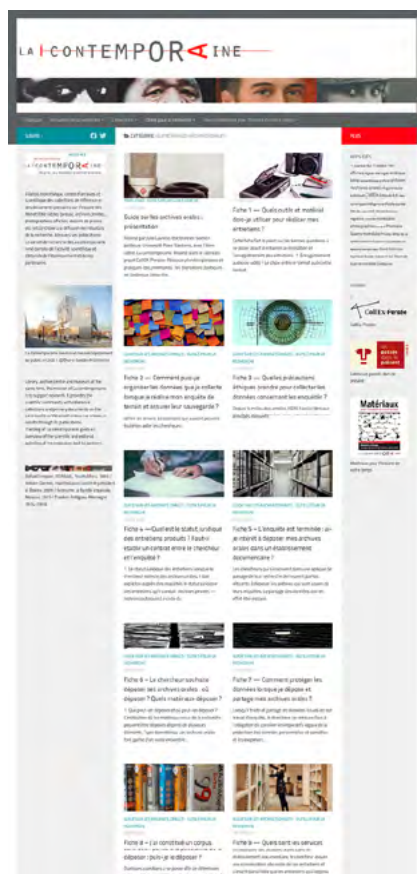
Dès l'origine de l'établissement, des chercheurs ont déposé leurs archives personnelles à La contemporaine. La plupart d'entre eux ont eu, à côté de leur activité académique, des engagements associatifs et militants. L'établissement conserve ainsi plusieurs fonds de scientifiques engagés pour la défense de leurs homologues opprimés en URSS et en Europe de l'Est (Charles Rhéaume, Henri Cartan, Tatiana Mathon). On y trouve une riche documentation sur ces engagements - rapports, numéros isolés de périodiques, documents internes d'asso-

ciations, correspondance – qui peuvent côtoyer leurs travaux académiques. Dans les archives des sociologues Michelle et Claude Durand se trouvent ainsi des enquêtes sociologiques sur les milieux ouvriers des années 1950 aux années 1980. Dans celles de l'historien René Galissot sont conservés travaux préparatoires, notes et documents de travail, répertoires de sources ou encore coupures de presse et littérature grise : un vaste corpus d'étude rassemblé pour ses travaux sur l'histoire du Maghreb colonial et postcolonial. Si ces fonds sont conservés à La contemporaine, c'est qu'ils entrent dans les axes de la politique documentaire de l'établissement et complètent utilement les collections de

la bibliothèque. Ces axes se sont également consolidés du fait que la bibliothèque étant identifiée sur tel ou tel champ de spécialité, le dépôt d'un chercheur entraîne fréquemment d'autres dépôts de son réseau de relations. La bibliothèque leur offre la possibilité de sauvegarder une documentation et des archives ne relevant pas des missions des centres d'archives publiques ou des bibliothèques universitaires. Ainsi, de manière empirique et informelle, des archives de la recherche, mêlant différentes facettes du producteur, chercheur et militant, y sont collectées de longue date et contribuent à donner corps au « laboratoire d'histoire » qu'est La contemporaine.

ARCHIVES ISSUES DE PROJETS DE RECHERCHE

Depuis quelques années, archivistes et bibliothécaires travaillent de concert pour accompagner les chercheurs dans la production et/ou la collecte documentaire de projets collectifs. Au cours de ces projets, des archives orales, photographies, carnets de terrain peuvent être produits; des publications éphémères, non commerciales, des documents d'archives, papier ou numériques, peuvent être collectés. La bibliothèque s'efforce de sensibiliser les chercheurs à la valeur patrimoniale de ces documents créés ou recueillis et de les encourager à les déposer, en particulier les archives orales, pour lesquelles La contemporaine dispose d'une véritable expertise¹. Pour prendre un exemple actuel, l'établissement suit un projet de collecte d'une centaine d'entretiens menés avec des citoyens russes exilés ou restés en Russie afin de rendre compte de la diversité des opinions sur la guerre, dans un contexte autoritaire ou de propagande (projet RUS-OP mené par Anna Zaytseva et Sarah Gruszka). Il s'agit de les accompagner dans les aspects techniques, éthiques et juridiques de la collecte mais aussi de les aider dans le tri, le



Archiver au-delà des archives : l'archive scientifique des sciences humaines et sociales à l'Humathèque Condorcet

La collecte des fonds de 8 des 13 établissements membres du Campus Condorcet a permis d'accueillir, à la faveur de la dynamique de mutualisation, des documents et des données issues de la recherche d'une grande richesse et d'une grande diversité.

Fruit d'une vaste cartographie des fonds conduite par les établissements membres du Campus Condorcet (EHESS, EPHE, INED, CNRS, FMSH, Paris 1, Paris 3, Paris 13), la collecte inaugurale a concerné les domaines scientifiques des sciences humaines et sociales sur tous leurs champs disciplinaires. Ce geste de rassemblement a permis d'accueillir, à la faveur de la dynamique de mutualisation, des documents et des données issues de la recherche : pour une moitié des archives de chercheurs, pour un tiers des archives de laboratoires, mais également des archives des équipes et programmes de recherche, des ensembles documentaires ou encore des archives collectées auprès d'acteurs extérieurs au monde académique

à des fins de documentation scientifique. Depuis 2020, l'Humathèque accueille en dépôt 4,5 kml sur support papier pour 666 ensembles documentaires identifiés par une cote univoque couvrant une période chronologique s'étendant de la fin du XIX^e au début du XXI^e siècle.

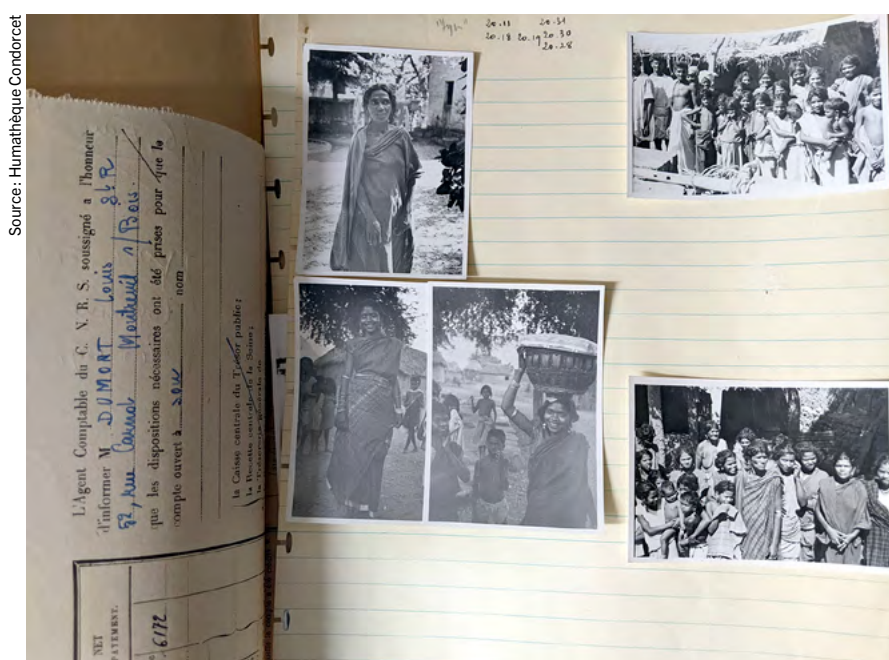
Trois années après le début des premiers déménagements, le récolement systématique des collections et fonds d'archives en dépôt à l'Humathèque offre un premier panorama du développement des sciences humaines sociales sur un long XX^e siècle tout autant qu'une image des pratiques savantes et non savantes des archives initiant les premiers questionnements de traitement et de valorisation.

LES FRONTIÈRES DES ARCHIVES SCIENTIFIQUES À L'HUMATHÈQUE

En considérant les sciences sociales comme une « institution », le projet Condorcet a réussi à rassembler le fruit des activités scientifiques institutionnalisées dans les établissements de recherche spécialisés ou les universités pluridisciplinaires de sciences humaines et sociales parisiennes.

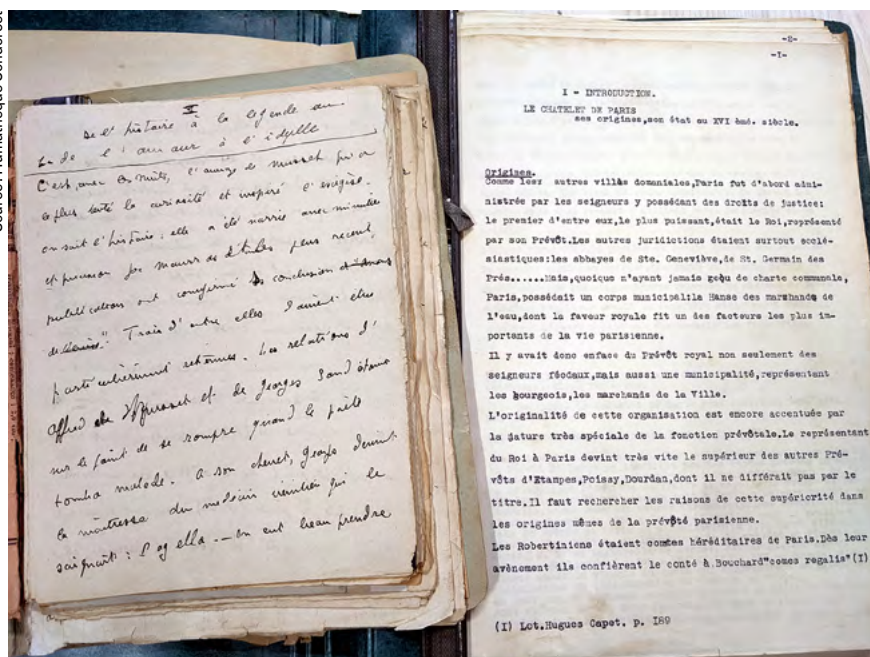
Ayant hérité d'un périmètre extensif de l'archive scientifique, les ensembles documentaires collectés recouvrent les activités, scientifiques et gestionnaires, des laboratoires, les archives des travaux, personnels et collectifs, des chercheurs, les matériaux de la recherche, les données, les projets de recherche et leurs précipités physiques ou numériques, les collections d'archives collectées dans un but de recherche ou de documentation historique. Mais cette « institution » n'existerait pas sans ses lieux d'échanges critiques. Ainsi l'archive scientifique n'est pas, dans le cadre du projet Condorcet, seulement celle du monde du laboratoire ou du chercheur, mais aussi de ses centres de documentation et de leurs collections, de ses revues ; ou pour reprendre les mots de Christian Blanckaert de « toutes structures pérennes de production d'une tradition de recherche et de sa transmission ».

Ces différents lieux de production s'accompagnent d'une grande hétérogénéité documentaire : dossier de gestion administrative du laboratoire, dossier de préparation de séminaire, cours, enquêtes, manuscrits, archives ordinaires du travail de recherche ou encore ensembles documentaires standardisés sous forme de collections, iconothèques, bibliothèque de travail, correspondance, artefacts, etc. Ils couvrent un large spectre matériel imprimé tout en



Source : Humathèque Condorcet

➔ Fichier bibliographique de travail, s.d. Fonds Louis Dumont. Humathèque Condorcet EHESS 110 EHE



 Fonds Philippe Ariès, Humathèque Condorcet. Cote EHESS 106 EHE

ne se restreignant pas à l'écrit : objets et instruments, produits mécanographiques puis numériques et qui peuvent prendre la forme de carnets de notes ou de terrains, d'agendas, d'enquêtes mais aussi de croquis, de photographies ou d'entretiens écrits ou audio, d'observations ou d'enregistrements d'images fixes ou animées, de « prélèvements de matières », d'entretiens, de fiches cartonnées, de catalogues de bibliothèques ou d'inventaires d'archives, de pièces archéologiques, de moulages, etc.

DE LA LOGIQUE D'USAGE DU CHERCHEUR : FRAGMENTATION, AUTO-ARCHIVAGE, USAGES DOCUMENTAIRES

À ce foisonnement documentaire s'ajoute un feuilletage matériel, temporel et spatial des archives dont les dossiers de collecte ou l'histoire des fonds ne rendent que partiellement compte. Les jeux de représentation et d'usage dessinent l'éclatement de la production documentaire d'une vie de recherche. Si le rapprochement des fonds collectés par les établissements fondateurs en un lieu unique tend à rompre cette vision, ces ensembles documentaires sont des objets singuliers où la multiplicité des modes opératoires de l'inscription du travail de la recherche s'adjoint les différents espaces de leur consignation (domestique, laboratoire, institutionnels). Les logiques d'usage ou d'utilité très répandue du « legs » dessinent des archives scientifiques souvent collectives conservées au

sein des laboratoires, des archives ordinaires de la recherche ayant phagocyté l'espace domestique et de bibliothèques patiemment constituées et rendues, en quelque sorte, aux espaces de consultation collectifs.

Cette multiplicité du lieu s'accompagne de gestes professionnels d'ordonnement, de classement, d'accumulation ou d'appropriation qui sont autant de modes de représentation de soi. L'attention extrême des chercheurs au classement et à son contrôle aboutit parfois à des pratiques d'auto-archivage. Souhaitant faire conserver leur propre pratique d'écriture, qui se décline en une correspondance très importante, des textes en multiples versions et la glose des versions antérieures et postérieures à la publication, le chercheur choisit souvent de conserver toutes les étapes d'élaboration d'un texte, l'ensemble de ses versions, ses annotations de lecture et les échanges par correspondance. À l'opposé, certains usages documentaires savants, comme la collection minutieuse, sont un trait professionnel décrivant assez bien l'appétence pour l'accumulation de matériaux subjectivement ordonnés. Ces logiques d'usage des chercheurs s'accompagnent d'un jeu d'appropriation des archives du maître par le disciple ou de sur-documentation par l'adjonction d'archives de collaborateurs qui produisent au fil du temps des objets complexes, ou encore des logiques auctoriale et médiatique de documentation du fonds d'archives par les épouses ou la famille. Autant de gestes qui accompagnent la mise en place

d'un environnement de travail, la compulsion curieuse, les débats, la mise en exergue des relations professionnelles et amicales, des pratiques de lectures ou l'invisibilisation de dossiers considérés comme achevés, ou au contraire le rangement de matériaux « pour servir plus tard » le chercheur comme sujet médiatique.

ARCHIVER DES OBJETS ARCHIVISTIQUES COMPLEXES ET PENSER LES ÉCOSYSTÈMES DE RECHERCHE

Conservées par logique de service ou intérêt personnel, les grands établissements d'enseignement de recherche ont hérité de collections et en ont disséminé d'autres, s'emparant au sein des laboratoires des logiques de collecte d'archives les pensant avec et contre l'institution patrimoniale. Si cette période marquée par des recommandations sans suivi ou non consenties s'éloigne, la dispersion d'un fonds entre plusieurs institutions reste monnaie courante. L'autonomie des universités, la transformation des modes de financement de la recherche, la question de la propriété intellectuelle poussant parfois à l'extrême une telle logique.

Ce premier récolement révèle combien les biais d'usage sont profondément ancrés. Les fonds organiques sont peu nombreux et chaque ensemble documentaire dépend d'une logique propre. La collecte future comme les choix de développement autonome des collections devront tenir compte des articulations entre les fonds pour poursuivre leur accroissement et conserver un lien étroit entre les archives et la documentation structurée en permettant la collecte de fonds d'archives de chercheurs avec leur bibliothèque de travail, leurs collections personnelles, d'objets archivistiques construits, mais également de retracer les liens entre les fonds éclatés par l'usage du legs, et entre les « objets » issus du travail de recherche, les accumulations documentaires, les collections de recherche, les revues ; en somme de penser les écosystèmes de recherche plutôt que les logiques auctoriales pour poursuivre la contextualisation de la complexité de la recherche.

JULIE LAUVERNIER

Cheffe du service Archives

Humathèque Condorcet

julie.lauvernier@campus-condorcet.fr



Au cœur des missions de l'établissement : les archives du Muséum national d'histoire naturelle

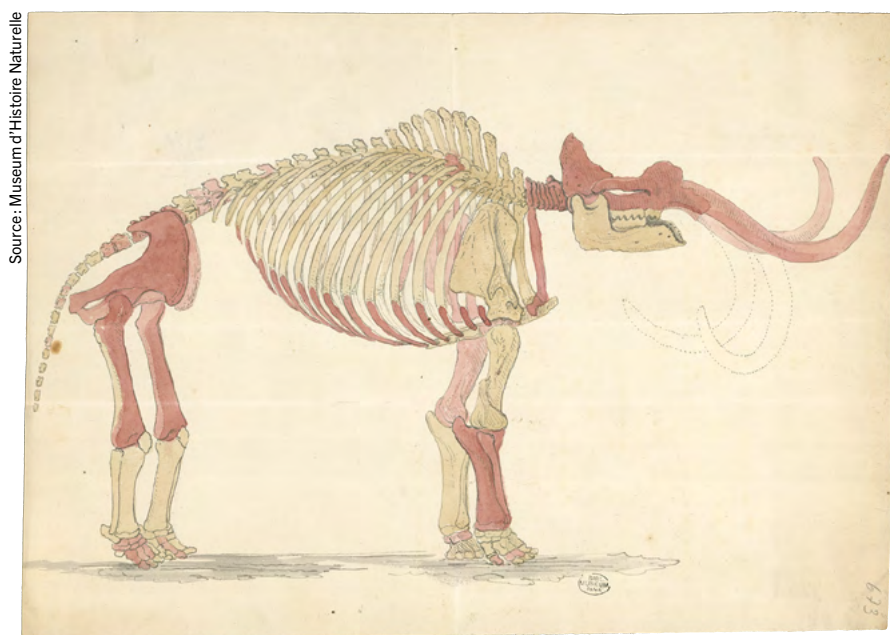
La Direction des bibliothèques et de la documentation du Muséum national d'histoire naturelle conserve toute la production d'archives de l'institution et met ainsi à la disposition du public un important patrimoine sur les sciences naturelles et leur histoire.

Des registres d'assemblées de professeurs aux inventaires de collections naturalistes, des carnets de collecte aux photographies numériques prises sur le terrain en passant par les dossiers du personnel ou la correspondance entre chercheurs, les archives conservées par la Direction des bibliothèques et de la documentation (DBD) du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) témoignent de l'histoire et du fonctionnement de l'institution et permettent de rendre compte tant des évolutions des disciplines dans le domaine des sciences naturelles que des mutations que connaît l'organisation institutionnelle de la recherche. De la structure (laboratoires, unités de collection, etc.) aux agents eux-mêmes, la DBD conserve toute la production d'archives de l'institution. La collecte de ces archives, qui s'est progressivement institutionnalisée, permet la mise à disposition du public d'un important patrimoine sur les sciences naturelles et leur histoire.

DU CABINET DU ROI À LA DIRECTION DES BIBLIOTHÈQUES : L'INSTITUTIONNALISATION DE LA COLLECTE DES ARCHIVES

Jusqu'à la période révolutionnaire et la création du MNHN, les papiers des savants sont transmis au Cabinet du Roi où sont également conservés les documents des intendants ou d'autres documents administratifs. Au XIX^e siècle, le rayonnement grandissant du Muséum assoit la place de la Bibliothèque comme lieu de destination naturel, mais pas pour autant systématique, des archives des personnalités emblématiques de l'établissement (comme André Thouin, Georges Cuvier ou la dynastie des Jussieu). Ces documents y seront, dès la fin du XIX^e siècle, intégrés à la collection des manuscrits, regroupant des pièces isolées. Le catalogue général des manuscrits constituera à la fin des années 2000 le premier socle du catalogue collectif Calames.

Si, en 1936, une partie des archives administratives a été versée aux Archives nationales, les archives historiques — du milieu du XIX^e siècle à nos jours — ont été déposées dans les années 1960, à la Bibliothèque du Muséum, où elles ont depuis été classées et inventoriées. Jusqu'à la fin des années 1990, la mission de la Bibliothèque du Muséum en matière d'archives est alors exclusivement consacrée aux archives historiques de l'établissement, la Bibliothèque n'ayant alors pas de rôle pilote pour organiser la production documentaire et la collecte des archives institutionnelles. Certaines archives lui échappent : les scientifiques et les chaires conservent encore souvent les papiers qu'ils ont produits, tandis que ceux relatifs à la gestion de l'établissement restent dans les services où ils sont considérés comme des archives courantes. Cependant, en 2001, une ambitieuse réforme statutaire modifie l'organisation du Muséum et institue une Direction des bibliothèques et de la documentation, dont le périmètre de compétence et d'action s'étend à toutes les collections documentaires, archivistiques et artistiques. Cela implique le rattachement des archives institutionnelles à la DBD. C'est dans ce contexte que la Bibliothèque peut promouvoir la professionnalisation du traitement des archives et assurer une mission d'archivage à l'échelle de l'institution, qui prend appui sur les responsabilités déjà reconnues de traitement et de conservation des archives historiques. En aval de la chaîne de traitement archivistique, la DBD, très impliquée dès ses débuts dans le groupe pilote Calames pour la rétro-conversion du CGM, ouvre en 2012 son catalogue à la description des fonds institutionnels et utilise dès lors le même catalogue pour signaler tous ses fonds d'archives, quelles qu'en soient la provenance et la nature. L'actuelle organisation administrative de la DBD témoigne d'une volonté d'intégrer au mieux les archives dans les processus métier concernant toutes les typologies de



Source: Muséum d'Histoire Naturelle

➤ Georges Cuvier, Mastodonte, Dessin au crayon et à l'encre. Muséum national d'histoire naturelle, Ms 630, f. 638

documents. La mission d'archivage institutionnel est intégrée dans le service « Collecte, traitement et flux », qui gère l'entrée et le signalement des collections, quels que soient leurs supports ainsi que la diffusion des données sur les catalogues. Cette organisation permet des synergies avec toute la chaîne de traitement des documents et s'inscrit plus efficacement dans des opérations transversales externes et internes autour des questions de conservation, de numérisation et de valorisation, portées par les autres services de la DBD.

COLLECTER : patrimonialiser les collections historiques du Laboratoire de Chimie

La collecte des archives s'organise donc au quotidien au sein de l'établissement : en fonction des services producteurs, elle peut s'inscrire dans différents contextes et s'insérer dans des projets plus vastes portant sur les collections du MNHN. Les archives du Laboratoire de Chimie en sont un bon exemple. Parmi les 14 chaires fondatrices créées au Muséum en 1793, deux sont consacrées à la chimie – chimie appliquée d'une part, chimie générale de l'autre. L'unité de recherche MCAM (UMR 7245 Molécules de Communication et Adaptation des Micro-organismes) est l'héritière des chaires, puis du laboratoire de Chimie. De 2020 à 2022, la DBD s'est investie aux côtés de l'unité dans un ambitieux projet portant en priorité sur les collections historiques conservées dans l'ancien laboratoire de Chimie : il s'agissait dans un premier temps de restaurer les flacons et les objets historiques, témoignant de l'histoire de la discipline au MNHN. De ce projet a découlé ensuite un travail sur les archives du laboratoire et de l'unité qui lui a succédé, dont une grande partie a pu être identifiée et collectée.

Ces archives viennent rejoindre des fonds historiques déjà conservés à la Bibliothèque centrale de longue date : par exemple, les archives de Michel-Eugène Chevreul, qui fut tout à la fois l'un des grands acteurs de la chimie au MNHN et le directeur de l'institution, témoignent du rôle central joué par le Muséum dans la recherche en chimie au cours du XIX^e siècle.

SIGNALER : cataloguer les archives du Laboratoire d'Ethnologie

La DBD prend en compte la demande des chercheurs, et s'intéresse aux thématiques de recherche émergentes, pour définir et

orienter son programme de traitement des archives : des efforts tout particuliers ont ainsi été portés ces dernières années sur les fonds du Laboratoire d'Ethnologie pour répondre notamment à une demande récurrente sur le statut et la trajectoire des collections du Musée de l'Homme avant leur transfert au Musée du Quai Branly ou au Mucem. Ce programme pluriannuel, qui court depuis 2016, touche presque à sa fin et a bénéficié du soutien constant du programme de subventions de rétroconversion de l'Abes pour être mené à bien. Ces archives sont désormais fréquemment communiquées aux lecteurs.

VALORISER : mettre les archives au service d'un projet de scénographie

Une fois collectées et signalées, les archives sont mises à disposition du public, qui peut les consulter dans l'espace de Réserve de la Bibliothèque centrale. Elles sont également une source inépuisable pour des projets de valorisation, pour des institutions extérieures comme en interne au Muséum. Au cours de l'année 2022-2023, à l'occasion du bicentenaire de la naissance de Jean-Henri Fabre (1823-1915), le fonds de ce célèbre naturaliste a ainsi été sollicité dans le cadre du projet de refonte de la scénographie de

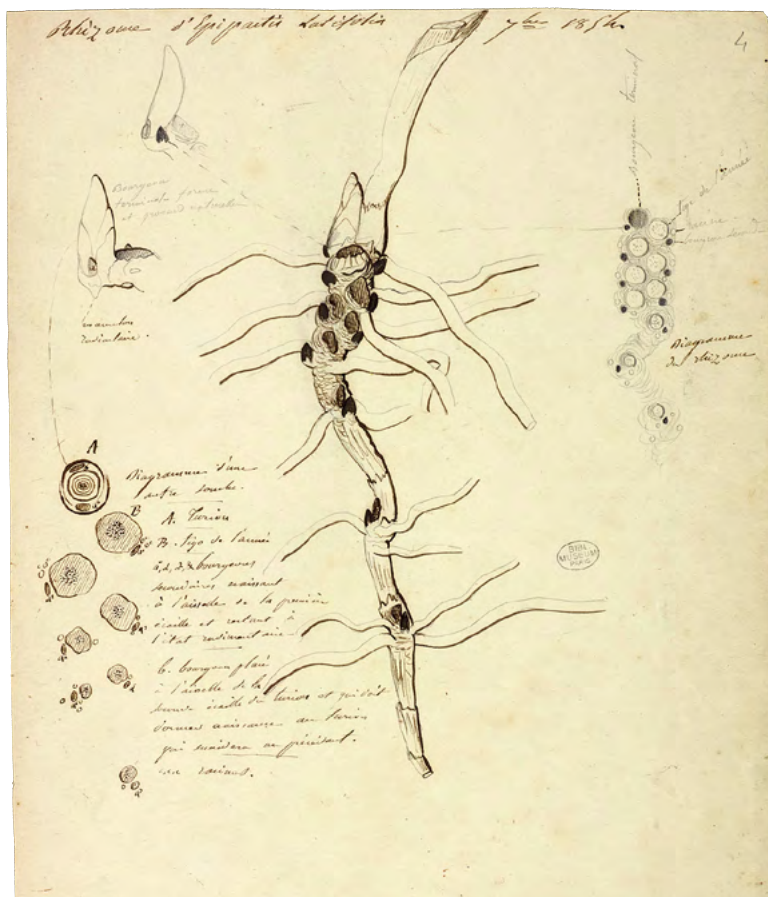
l'Harmas, son ancienne demeure qui dépend aujourd'hui du MNHN. Si Jean-Henri Fabre n'a pas exercé pour le Muséum, son fonds d'archives fait cependant partie des archives scientifiques émanant de personnes privées que la DBD conserve. Carnets d'herborisation, journaux d'observation d'insectes, correspondance avec les plus grands savants de son temps, manuscrits préparatoires à sa grande œuvre que sont les Souvenirs entomologiques, archives personnelles et portraits de famille : les pièces conservées dans ce fonds sont de natures variées et peuvent se prêter aisément à de la médiation culturelle.

ALICE LAFORÊT

Responsable de l'équipe Collecte et traitement des collections spécialisées,
Muséum national d'histoire naturelle
alice.laforet@mnhn.fr

PAULINE SAUSSEREAU

Archiviste, Muséum national d'histoire naturelle
pauline.saussereau@mnhn.fr



➔ Jean-Henri Fabre, Rhizome d'*Epipactis latifolia*, 1855-1856
Esquisse à l'encre et au crayon. Muséum national d'histoire naturelle, Ms FAB 3 IV A

Pour valoriser au mieux ses archives, l'Observatoire de Paris emploie une grande diversité d'outils de signalement, répondant ainsi aux enjeux de mise à disposition des données impulsée par le numérique.

Spécificités et enjeux archivistiques d'un grand établissement du MESR : l'exemple de l'Observatoire de Paris

Institution de référence pour la recherche en astronomie et en astrophysique, l'Observatoire de Paris est le détenteur d'un patrimoine exceptionnel dont les archives constituent le noyau. Riche de plus de 350 ans d'histoire des sciences, ces archives sont gérées au sein de l'établissement par la Bibliothèque et la Mission archives qui se partagent respectivement le traitement des fonds anciens (XVII^e siècle-1945) et contemporains (1945 à nos jours).

IDENTITÉ ET CARACTÉRISTIQUES DES ARCHIVES SCIENTIFIQUES

La diversité de provenance, sujets et supports caractérise les fonds de l'établissement. Elle requiert pour les archivistes une adaptation constante, tant du point de vue de la collecte, de la conservation que du signalement.

Une pluralité de provenances et de sujets : si l'Observatoire de Paris est fondé en 1667, c'est seulement entre la fin du XVIII^e et le début du XIX^e siècle que ses archives se constituent en patrimoine. La sauvegarde des journaux d'observations produits depuis sa création par la dynastie des Cassini en est le point de départ. Confiée à la Bibliothèque créée en 1785¹, cette première collection est complétée peu après par les manuscrits astronomiques rassemblés durant ses voyages par le savant Joseph-Nicolas Delisle². Cet accroissement exceptionnel confère à l'Observatoire sa double vocation archivistique : à la fois réunir les traces écrites qui relèvent de sa propre production scientifique et administrative, et collecter celles de l'extérieur qui ont un intérêt pour l'histoire des sciences. Dès lors se côtoient à l'Observatoire des fonds d'origine publique, qui témoignent de l'activité des laboratoires, de la présidence et des services administratifs et des fonds d'origine privée parmi

lesquels on compte les papiers personnels d'astronomes donnés à l'établissement par des particuliers. Cet ensemble d'archives aux statuts variés reflète de manière intrinsèque la multiplicité de la recherche en astronomie, couvrant des disciplines aussi diverses que la géodésie, la géophysique, le calcul du temps ou encore la physique fondamentale.

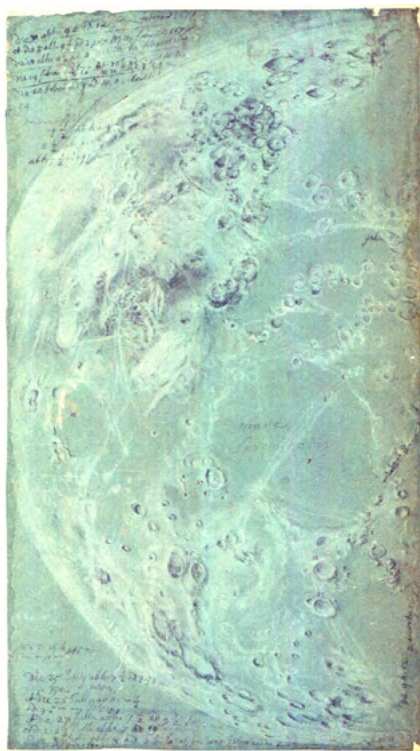
Une pluralité de supports : d'un point de vue matériel, les archives de l'Observatoire s'illustrent par leurs supports multiples. Les fonds se composent en grande partie de documents manuscrits jusqu'à la fin du XIX^e siècle, puis se diversifient au gré des

avancées technologiques et des outils à disposition des chercheurs. L'avènement de l'astrophotographie signe par exemple la naissance d'une nouvelle typologie d'archives. Depuis 2020, la Bibliothèque s'est précisément investie dans le catalogage de sa gigantesque collection de photographies sur plaques de verre qui couvre, à partir de 1880, près d'un siècle d'images scientifiques³. L'Observatoire de Paris possède également une petite collection d'archives audiovisuelles composée de films ou d'enregistrements sonores.

TRAITER ET CONSERVER LES ARCHIVES

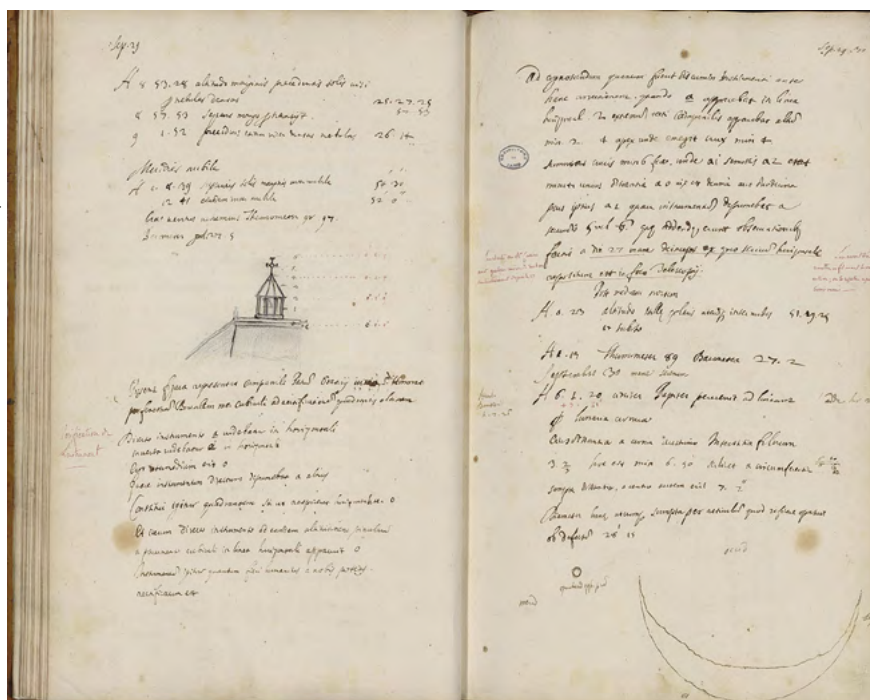
Comment gérer l'accroissement ? Où conserver les documents ? Quelle stratégie de signalement adopter pour favoriser la recherche ? Tels sont les défis et questionnements auxquels est confronté l'Observatoire de Paris pour conserver et valoriser ses archives.

Collecte et accroissement : plus vieux observatoire au monde à fonctionner sans interruption depuis sa fondation, il a produit et continue de produire d'importants volumes documentaires dont il garde l'entière responsabilité. L'Observatoire bénéficie d'une convention de conservation en propre pour les archives définitives issues des services et laboratoires. Leur collecte, qui résulte d'obligations réglementaires, est assurée par la Mission archives et constitue aujourd'hui la principale source d'accroissement. Par ailleurs, la Bibliothèque a hérité d'un arriéré considérable et exhume chaque année des archives oubliées et inédites. Les chantiers de collections organisés chaque année dans les locaux de l'Observatoire sont ainsi l'occasion de redécouvertes, à l'instar des papiers du couple d'astronomes Isaac Roberts et Dorothea Klumpke retrouvés récemment.



© Bibliothèque de l'Observatoire de Paris

➔ **Dessins originaux des taches de la Lune de Sébastien Leclerc et Jean Patigny réalisés d'après les observations de Jean-Dominique Cassini [Cassini I] - pl. 45, D 6/40**



➔ **CASSINI I, Journal des observations faites à l'Observatoire royal de Paris, 1671-1672. Cote D1/1.**

Conservation matérielle : si les archives ne cessent de croître, les locaux de l'Observatoire, eux, ont fini de s'étendre. Ces accroissements réguliers se heurtent à une contrainte de place mettant en tension les trois sites de l'Observatoire, situés à Paris, Meudon et Nançay. Tandis que les espaces disponibles se font rares, ceux aptes à recevoir des archives pour les conserver dans de bonnes conditions le sont plus encore. Ni le monument conçu au XVII^e siècle par Claude Perrault à Paris, ni les bâtiments préfabriqués installés à Meudon dans les années 1970, n'étaient destinés à accueillir des archives. Pourtant, s'y sont aménagés des magasins sur l'un puis l'autre des sites, conduisant à une dispersion des fonds.

Signalement et valorisation : parallèlement aux contraintes de conservation matérielle se pose pour l'établissement la question de l'inventaire de ces archives en perpétuel accroissement. La Bibliothèque, qui a hérité d'un plan de classement datant des XIX^e et XX^e siècles, est particulièrement confrontée à cette problématique. En effet, dans le tout premier catalogue des manuscrits de l'Observatoire de Paris dressé en 1895 par l'astronome Guillaume Bigourdan, puis dans son Supplément ouvert en 1921, les manuscrits ont longtemps été signalés à la pièce ou au dossier, sans description détaillée et suivant l'ordre d'arrivée des

documents. Or, aujourd'hui, cette logique s'avère être un obstacle au modèle d'une collection d'archives rationnelle, classée par thématiques, services ou producteurs. Depuis les années 2000, des campagnes de reclassement sont menées ponctuellement par la Bibliothèque afin de reconstituer des fonds et retrouver une cohérence intellectuelle. Sa refonte totale reste néanmoins un idéal à atteindre compte tenu du temps, des contraintes matérielles et des moyens humains que ce projet représente. Le travail de l'archiviste, alors conditionné à une excellente connaissance des fonds, réside dans la précision avec laquelle il réintègre chaque papier retrouvé et remanie les corpus existants.

De la qualité du signalement découle la valorisation des archives, leur lisibilité et leur accessibilité aux chercheurs. Pour porter ses fonds à la connaissance du public, l'Observatoire de Paris emploie plusieurs outils, dont Calames, dont il a rejoint le réseau de production en 2012. Conçu pour faciliter le catalogage en EAD (*Encoded Archival Description*), l'application s'est progressivement substituée au logiciel Pleade auparavant employé par l'établissement. Au-delà de ses qualités de signalement, Calames est aussi pour l'Observatoire une solution de diffusion de ses archives, grâce aux moisonnages réguliers effectués par France Archives. En 2017, face aux problé-

matiques de conservation des documents et devant les demandes croissantes d'accès aux ressources en ligne, l'Observatoire s'est également doté d'une bibliothèque numérique⁴, portée par le logiciel Omeka. Ainsi, tandis que Calames offre aux usagers une interface pour explorer les inventaires d'archives, Omeka leur permet de consulter immédiatement les fonds numérisés via un système de renvoi de l'un à l'autre. En parallèle, certains documents, notamment iconographiques, sont portés dans la base de données muséale de la Bibliothèque⁵ qui utilise le logiciel libre *Collective Access* et qui est moissonnée depuis peu par Europeana. Bien que complexe et chronophage dans sa mise en œuvre, cette multiplicité d'outils permet à l'Observatoire de Paris de préserver son patrimoine tout en répondant aux enjeux actuels de mise à disposition des données impulsée par le numérique.

Si l'Observatoire de Paris est resté fidèle à sa vocation première, c'est-à-dire la recherche en astronomie, il s'impose aujourd'hui comme un haut lieu patrimonial. Incontournable pour les chercheurs en histoire des sciences, il tend également à s'affirmer comme tel auprès des institutions muséales, dans lesquelles il expose régulièrement ses collections d'instruments. De cet engouement croissant pour son histoire pourrait naître, dans un futur proche, une volonté de renforcer sa politique patrimoniale.

CHLOÉ CHATRIAN

Responsable de la Mission archives,
Observatoire de Paris
chloe.chatrian@obspm.fr

ANNA NOUET

Responsable des collections patrimoniales à la
Bibliothèque, Observatoire de Paris
anna.nouet@obspm.fr



[1] www.observatoiredeparis.psl.eu/archives.html

[2] BOBIS L., LEQUEUX J. (dir.), *L'Observatoire de Paris : 350 ans de science*, Paris, Gallimard / Observatoire de Paris, 2012, p.46

[3] Cette collection est consultable en ligne : www.calames.abes.fr/pub/obs.aspx#details?id=FileId-3110

[4] <https://bibnum.obspm.fr>

[5] Intitulée Cosmos pour « Collections Scientifiques et Muséales de l'Observatoire de Paris », cette base de données permet à la Bibliothèque de signaler et de valoriser ses collections d'instruments, peintures, sculptures, médailles, tirages photographiques et estampes : <https://cosmos.obspm.fr>

Depuis 2015, la fonction Archives fait partie intégrante des missions du service commun de la documentation de l'université d'Angers, ainsi en charge d'une grande diversité d'archives scientifiques.

Les archives scientifiques : *approches et compétences complémentaires au sein d'un SCD*

Depuis 2015, et l'intégration de la fonction Archives de l'université, le service commun de la documentation de l'université d'Angers est statutairement dénommé « service commun de la Documentation et des Archives », l'acronyme usuel « BUA » initialement coloré par la localisation angevine pouvant alors s'entendre dans une acception « Bibliothèques universitaires et Archives ». À cette occasion, et en plus des missions classiques qui prévoient notamment pour les SCD d'« acquérir, signaler, gérer et communiquer les documents et ressources d'informations sur tout support », une 10^e mission a été ajoutée à celles de la bibliothèque : « Collecter, classer, conserver et communiquer les archives administratives, pédagogiques et scientifiques, produites et reçues sur tout support, par l'université d'Angers et la communauté universitaire ». Aussi dans son organisation actuelle, les archives sur lesquelles la BUA a mandat pour intervenir sont de trois types :

- Le service Archives prend en charge les **archives administratives de gestion et de pilotage de la recherche**. Suivant le cadre réglementaire en vigueur, il s'agit en premier lieu de conseiller et d'accompagner les services producteurs dans la gestion de leurs archives, puis de garantir l'archivage intermédiaire des documents afin d'assurer les droits de l'université et de ses personnels (notamment pour la production des justificatifs de dépense, régulièrement demandés par les organismes financeurs et/ou par les opérateurs de contrôle des dépenses publiques). Il s'agit enfin d'identifier les documents à archiver à des fins historiques.
- **Les archives et données de recherche** produites par les équipes de recherche de l'établissement sont prises en charge par le service Archives ou le service d'Appui à la recherche (SAR). Le premier service prend en charge la collecte et l'archivage de ce

que les laboratoires identifient comme des « archives » c'est-à-dire des documents qui, exploités scientifiquement dans le cadre d'un projet de recherche n'ont plus d'utilité à sa clôture (du moins pour l'équipe). L'expérience montre que deux types d'événements majeurs conduisent au recours à l'archiviste : les déménagements et les départs à la retraite. Le SAR, quant à lui, intervient en amont ou au cours du projet de recherche : accompagnement à la rédaction du plan de gestion de données, à la production et la réalisation d'enquêtes orales, à la gestion des données de recherche...

- Le service des Fonds spécialisés collecte, traite, communique et valorise les **fonds d'archives privées** collectées par la BUA — de quelques pièces éparées à plusieurs dizaines de mètres linéaires — et mises à disposition de la communauté scientifique. Si les archives féministes constituent désormais la grande majorité de l'activité, la BUA conserve également des fonds littéraires ainsi que des fonds relatifs à l'enfance.

LA BUA, AGRÉGATEUR DE COMPÉTENCES

Cette diversité d'archives scientifiques nécessite des compétences aussi variées que complémentaires. Les compétences archivistiques sont indispensables pour appréhender les fonds d'archives, notamment lorsque leur volume exclut toute velléité de traitement à la pièce : l'approche organique et le respect des fonds sont alors salutaires. Au niveau de la description des différents niveaux du fonds, la contextualisation de la production documentaire, du producteur ainsi que des méthodes d'intervention sur le fonds contribuent à offrir au chercheur les garanties de bonne compréhension et d'exploitation des informations. En revanche, les archivistes atteignent leurs limites lorsque le fonds contient des items

qui ne sont pas strictement des archives et pour lesquels la norme ISAD(G) et sa description normée « Objet, action : typologie » sont inopérantes. Qu'il s'agisse d'objets, de ce que les archivistes considèrent comme de la « documentation » (livres, revues, journaux...), ou encore de matériaux non-documentaires, ces typologies sont souvent mal prises en charge : rassemblement dans une dernière partie du plan de classement, descriptions sommaires... Les savoir-faire et les outils bibliothéconomiques sont alors mobilisés pour décrire et signaler ces ressources et mieux rendre compte de la richesse de nos collections archivistiques et documentaires. Cette complémentarité des compétences s'apprécie également au niveau des données de la recherche. Si les compétences archivistiques sont attendues sur la gestion des données (nommage, plan de classement), sur la conservation (sécurisation, accès) et sur l'archivage (contextualisation, intégrité, déontologie), les compétences bibliothéconomiques sont particulièrement opérationnelles sur la description des données (métadonnées, vocabulaire contrôlé) et leur enrichissement (identification de données complémentaires).

UN PARTENARIAT INSTITUTIONNALISÉ AVEC LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

En complément, des compétences externes sont parfois bienvenues pour mieux prendre en charge ces archives scientifiques. La BUA a fait le choix d'inscrire dans son organisation et/ou dans ses contractualisations le recours à ces adjuvants techniques et scientifiques. Cette particularité se traduit dans la composition du Conseil documentaire et des Archives qui, au sein de ses 15 membres à voix délibératives, compte « 2 personnalités extérieures désignées à titre personnel par le·la président·e de l'université après avis

du-de la directeur-riche du service, dont le-la représentant-e de l'État responsable du contrôle scientifique et technique de la fonction archives.» En complément et, « dans le cadre du contrôle scientifique et technique [CST] exercé par l'État sur les archives publiques, il est constitué d'un comité de pilotage, comprenant des représentant-e-s de l'État (directeur-riche des Archives départementales ou son-sa représentant-e), des représentant-e-s de l'université (DGS ou son-sa représentant-e, directeur-riche du SCDA, archiviste), et des personnes qualifiées, permettant la présentation et la validation des objectifs et réalisations de la fonction "Archives" au

de crise de type... dégât des eaux inopiné dans le cadre de travaux liés à la rénovation énergétique d'un bâtiment !

ASSOCIER LES CHERCHEUR-SE-S À LA PRODUCTION DES OUTILS EN LIEN AVEC LES ARCHIVES

Toutefois, les savoirs et savoir-faire professionnels, aussi précis et opérants soient-ils, devraient être interrogés quant à leur l'adéquation avec les besoins de la recherche. En premier lieu, il conviendrait de confronter les pratiques archivistiques relatives à la description des archives (descripteurs, thésaurus) et s'assurer que le principe professionnel de neutralité ne conduit pas,

tifique pourrait être améliorée. Parmi les pistes identifiées, la plus grande serait de contextualiser encore davantage l'histoire de la productrice, de sa position dans l'environnement militant, d'identifier les fonds offrant comparaisons et contrepoints... Seulement ces connaissances, dans le niveau de détail qui intéresse les chercheur-se-s, ne peuvent vraisemblablement être produits que par des... chercheur-se-s ! L'exemple du projet *FemenRev* démontre à quel point la collaboration avec des chercheur-se-s est pertinente et conduit à la production d'appareils scientifiques et critiques qui contextualisent les corpus documentaires. Cet enrichissement propose des compléments dont la valeur intrinsèque est exploitable dans le cadre des travaux de recherche autant qu'il met en valeur les fonds.

À la BUA, nous réfléchissons à la manière dont les chercheur-se-s peuvent être associé-e-s à la production d'outils et de documents de référence relatifs aux archives scientifiques. C'était une des dimensions avancées par le projet *Sororex* (écosystème documentaire sur les féminismes) que la BUA a coporté : confier à une chercheuse la chefferie de projet pour apporter une expertise scientifique, en lien avec les enjeux actuels du champ disciplinaire. Dans le prolongement de cette candidature, et même si les modalités ne sont pas toutes précisément définies, nous n'excluons pas la possibilité d'intégrer ce type de compétences scientifiques dans le cadre de la GPEEC du service.

Toutefois, les savoirs et savoir-faire professionnels, aussi précis et opérants soient-ils, devraient être interrogés quant à leur adéquation avec les besoins des chercheur-se-s

sein de l'université d'Angers». Cette institutionnalisation du partenariat avec les archives départementales de Maine-et-Loire est primordiale puisqu'elle permet la mise en place d'un CST qui relève davantage du *Conseil* que du *Contrôle*. De manière itérative, l'intérêt s'observe et s'apprécie au niveau de la politique de collecte et de tri du service Archives. Et ponctuellement, cette collaboration nourrie renforce l'efficacité de l'accompagnement dans les situations

au mieux à appauvrir les instruments de recherche, au pire à des contresens. Cette interrogation est d'autant plus prégnante de notre côté que les fonds d'archives féministes témoignent de l'engagement militant et/ou politique de leurs productrices, sans être tout à fait gérées, au sein du Centre des archives du féminisme, comme des archives communautaires. Dès lors, comment trouver le juste milieu entre la volonté sincère de faire au mieux d'une institution publique et de ses services, l'aspiration légitime d'une communauté militante d'être rassurée sur la bonne conservation et la mise en valeur de ses documents, et le besoin avéré des chercheur-se-s de corpus documentaires et archivistiques de référence ? Sur ce dernier point, nous reconnaissons bien volontiers, à la BUA, que si les instruments de recherche réalisés parviennent à atteindre leur objectif d'être la clé d'entrée aux fonds d'archives, leur qualité scien-

DAMIEN HAMARD

Directeur adjoint Archives et Recherche,
Bibliothèques et archives
de l'Université d'Angers
damien.hamard@univ-angers.fr

BU BIBLIOTHÈQUE
ET ARCHIVES
UNIVERSITÉ D'ANGERS



Les archives scientifiques dans Calames : *un signalement à poursuivre*

Décrivant finement une grande diversité d'archives, Calames constitue un outil fiable et performant pour le signalement et la valorisation de ces fonds spécifiques.

Dès les Journées Abes 2019, l'Abes affichait clairement « Calames, au service d'une politique de valorisation des archives des chercheurs »^[1]. Chacun avait alors pu témoigner des tensions conceptuelles autour de l'objet « archives scientifiques » qui présente une frontière brouillée avec les archives administratives, se situe à la croisée de statuts juridiques divergents et de regards professionnels hétérogènes entre archivistes et bibliothécaires.

DES FONDS SIGNALÉS DANS CALAMES

Calames ne pose pas de définition a priori et accepte toutes les archives, indépendamment de leur ancienneté, de leur support ou de leur statut, publiques et privées, administratives et scientifiques, de laboratoires et de chercheurs, d'individus et de collectifs privés, dans la mesure où elles sont conservées dans un établissement membre du réseau et où leur signalement est estimé utile au public.

Bien que Calames soit né de la partie des collections du Catalogue général des manuscrits possédés par les établissements de l'ESR, la moitié des unités documentaires signalées dans Calames concerne des archives de quatre ordres :

- archives institutionnelles (relevant des services centraux) pour quelques établissements dont l'organisation associe service d'archives et service documentaire
- archives associatives ou militantes, pour des établissements dont c'est une spécificité
- archives littéraires ou artistiques
- archives scientifiques, ce qui couvre une grande variété de supports : au-delà de la prédominance des archives papier, sont aussi signalés des fonds iconographiques ou audiovisuels.

L'ADAPTATION DES RECOMMANDATIONS DE SIGNALEMENT DES DOCUMENTS PRÉSENTS DANS SES BASES, UNE MISSION CENTRALE DE L'ABES

Conçue pour le signalement des archives, l'application Calames a fait le choix du format XML-EAD², qui offre à la fois un respect des principes archivistiques (description du général au particulier, héritage des informations entre les différents niveaux de

description) et la garantie d'une description intellectuellement cohérente.

Si la culture du signalement initialement partagée pousse à la précision jusqu'à la pièce, l'Abes réaffirme à l'occasion de la mise à jour de ses règles de catalogage³ que Calames permet la description synthétique d'ensembles à condition de respecter les indexations attendues. La granularité de la description dépend, en effet, de la politique documentaire et des moyens humains de chaque établissement. Missionné par le Comité stratégique bibliographique⁴, le groupe de travail interministériel « EAD en bibliothèque », dont l'Abes est membre, mène une révision du Guide des bonnes pratiques « EAD en bibliothèque⁵ » qui vise, d'une part, à tenir compte de l'expérience acquise afin de décrire au mieux la diversité typologique importante des archives, y compris scientifiques, présentes dans Calames et d'autre part, à répondre aux attentes de plus en plus manifestes de consignes cohérentes pour le signalement de documents nativement numériques. À cet égard, le signalement dans Calames du corpus des archives numérisées du Parlement britannique au XIX^e siècle⁶ a constitué une première mise à l'épreuve concluante, qui nécessite cependant d'être enrichie afin d'identifier les éléments spécifiques pertinents à systématiser et à indexer pour les archives nativement numériques.

Comme pour d'autres types de données gérées par l'Abes, les membres du réseau Calames posent régulièrement la question d'un élargissement des référentiels exploitables⁷ : référentiels plus spécifiques au monde des archives ; référentiels thématiques scientifiques spécialisés, l'encyclopédisme de Rameau ne répondant pas à la finesse attendue ; ou encore référentiels propres au pilotage de la recherche comme, par exemple, les référentiels des projets ANR.

CALAMES AUJOURD'HUI, UN OUTIL SOLIDE MAIS AVEC DES LIMITES

La solidité de Calames (aucun bug majeur depuis 15 ans) et ses index adaptés à la nature hiérarchique de l'EAD garantissent une exploitation poussée de l'indexation.

[1] <https://abes.fr/evenements/journees-abes/journees-abes-28-29-mai-2019>

[2] Format international recommandé par l'ICA : www.loc.gov/ead/index.html

[3] Voir le manuel de catalogage Calames : <https://documentation.abes.fr/aidecalames/manuelcatalogageead/index.html#QuandCreerNouvelleInstance>

[4] www.transition-bibliographique.fr/enjeux/comite-strategique-bibliographique

[5] www.ead-bibliotheque.fr/guide

[6] <https://fil.abes.fr/2022/10/24/les-archives-du-parlement-britannique-dans-calames-une-premiere-et-des-perspectives>

[7] Plus largement, l'élargissement de l'action d'IdRef à d'autres référentiels est une recommandation du Hcéres à l'Abes, formulée dans le récent rapport publié à l'occasion de l'évaluation de l'agence en 2023 : <https://abes.fr/publications/publications-institutionnelles/rapport-devaluation-du-hceres-2023>

Outre la finesse et la puissance de son moteur de recherche, Calames garantit une visibilité aux données des établissements en veillant à la qualité du référencement dans Google et en améliorant la diffusion des données vers les catalogues nationaux et internationaux. Ainsi, toutes les données Calames, archives comme manuscrits, sont récupérées par le CCFr (Catalogue collectif de France). Par ailleurs, les données des fonds d'archives de sept établissements volontaires sont moissonnées (au format EAD *via* le protocole OAI-PMH) par le portail FranceArchives et de facto par le portail européen, Archives Portal Europe⁸. Précisons que les données d'une bonne quinzaine d'autres établissements pourraient amplement bénéficier de ce type de moissonnage.

Calames, dans son fonctionnement actuel, ne permet pas la saisie par formulaire et impose la maîtrise d'EAD pour produire des instruments de recherche, ce qui rend difficile, voire impossible, le signalement direct de leurs archives par les chercheurs.

Calames n'est – et ne deviendra – ni une bibliothèque numérique, ni un système d'archivage électronique (SAE), ni un outil de gestion archivistique. L'amélioration des fonctionnalités et des formats d'export, à laquelle travaille l'Abes facilitera les échanges de données ou les rebonds ciblés entre Calames et ces différentes briques qu'elles soient locales, à l'échelle d'un établissement, ou nationales et implantées dans l'ESR français (Nakala, MediHal, ...). Cette approche peut cependant s'avérer insuffisante pour répondre aux besoins de flux de données – dans les deux sens – exigés pour une gestion complète des archives nativement numériques.

DES ATTENTES QUI SE FONT JOUR

En effet, les archives nativement numériques posent, de façon bien plus cruciale que les archives papier, la problématique de l'intégration d'un service de signalement tel que Calames au sein d'un écosystème, soit complet -avec un système d'archivage électronique (SAE) allant jusqu'à prendre en charge les documents numériques dès leur production, soit composé de services aux périmètres plus ciblés, comme par exemple, l'archivage pérenne.

Mais au-delà de la réponse technique, l'enjeu primordial pour l'Abes réside dans la définition claire du périmètre des missions attendues et de leur articulation avec les différents acteurs, tels que le Siaf (Service interministériel des Archives de France), le Cines (Centre informatique national de l'Enseignement supérieur) et, bien entendu, les établissements desservis.

Or, du fait de la jeunesse relative des services d'archives au sein des établissements de l'ESR, de l'importance des enjeux organisationnels pour une politique relative aux archives numériques scientifiques, de la complexité des enjeux techniques



Source : Musée Curie, UAR 6425 CNRS/Institut Curie

en cette période de transition entre la production papier et la production nativement numérique, les attentes exprimées par les établissements de l'ESR s'avèrent très hétérogènes, dans leur périmètre comme dans leur ambition.

Un second type de besoin émane des chercheurs et services à la recherche : disposer d'un outil qui permette le signalement de corpus en réponse à une problématique scientifique, indépendamment des lieux de production et de conservation, ce qui interroge la logique institutionnelle de signalement par l'établissement de conservation, sur laquelle s'appuie Calames.

Une réponse de services construite, qui articule gestion, conservation et signalement des archives scientifiques, tant sur le plan technique qu'organisationnel, doit tenir compte de tous les acteurs légitimes, locaux et nationaux, services d'archives, documentaires ou acteurs de l'IST.

Mais c'est aussi à la demande des acteurs de terrain que l'Abes sera en mesure de prioriser ses actions, tant institutionnelles que techniques.

En position d'équilibre entre animation des réseaux d'acteurs locaux et échanges avec les partenaires nationaux, l'Abes ne peut penser son offre de service et de développement qu'en interdépendance avec ces partenaires et dans le cadre d'une mission validée par ses tutelles, que formalisera le projet d'établissement 2024-2028.

BRIGITTE MICHEL

Responsable application Calames, Abes
michel@abes.fr

ÉTIENNE NADDEO

Responsable réseau Calames, Abes
naddeo@abes.fr



➤ **Marie Curie, chronomètre à la main, au cours d'une mesure de radioactivité, dans le laboratoire de la rue Cuvier, 1904. Cote : MCP87.**

Document signalé dans Calames :

www.calames.abes.fr/pub/#details?id=Calames-201473017740331985

[8] Le dialogue en cours de l'Abes avec le Siaf va permettre d'énoncer des consignes aux membres du réseau Calames afin de garantir la bonne exploitation de ce flux de données.

La BIS est détentrice de fonds d'archives anciens d'une grande richesse offrant un témoignage de la vie étudiante et un éclairage unique sur l'activité des chercheurs, ces fonds étant eux-mêmes matériaux de recherche que la bibliothèque s'emploie à valoriser.

Les archives à la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne : *un pari sur l'avenir*

La Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (BIS) incarne aux yeux du public la bibliothèque patrimoniale universitaire française. Au-delà du prestige du seul nom de « Sorbonne », cette image est fondée sur la réalité d'une institution née en 1770, qui a regroupé des fonds plus anciens¹, s'est enrichie de saisies révolutionnaires, et aux XIX^e et XX^e siècles, de papiers de savants divers entrés par dons ou achats. En 1978, le rattachement de la Bibliothèque Victor-Cousin, constituée des collections du philosophe et augmentée de papiers de plusieurs autres, a notablement contribué à l'accroissement de ses fonds d'archives, tout comme le rattachement de la bibliothèque de l'Institut de géographie a fait entrer un important fonds d'archives, principalement photographiques. Enfin la bibliothèque conserve ses propres archives depuis l'origine. Cette rapide description montre donc un ensemble disparate – comme toujours pour une bibliothèque ancienne – mais important à plusieurs titres, et envisagé comme un tout, qu'il s'agisse de papiers provenant de chercheurs ou de manuscrits produits en dehors du champ du savoir.

DOCUMENTER LA VIE ÉTUDIANTE

La bibliothèque a entrepris de collecter toutes formes de documents et d'archives témoignant de la vie étudiante, ancienne ou récente, dans ses différents aspects : vie quotidienne, fêtes, rituels, luttes politiques et sociales, dont Mai 68 fournit le plus important exemple. Photographies, affiches, tracts sont achetés ou, pour les plus récents, collectés en Sorbonne au fur et à mesure de leur production. Cette politique, déjà menée par Jean Bonnerot, directeur de 1939 à 1952, prend plus de sens encore aujourd'hui. L'éclatement en 1968 de l'Université de Paris a fait de la bibliothèque la seule instance subsistant de l'ancienne Sorbonne au sein du quadrilatère fondateur. L'autonomie des universités depuis 2008 contribue ainsi à renforcer cette mission patrimoniale proprement interuniversitaire, la vie étudiante parisienne dépassant ces cadres institutionnels. Toutefois, la bibliothèque doit parvenir à se faire clairement identifier par les

producteurs (associations et syndicats étudiants) autant que par les chercheurs comme un lieu de ressources en la matière². La collecte numérique n'a pour l'instant été que timidement abordée, mais la question doit être traitée, aussi bien du point de vue du stockage que du signalement.

DOCUMENTER UN MONDE UNIVERSITAIRE ÉLARGI

En dehors de cet axe particulier, la Bibliothèque continue à acquérir et collecter des archives émanant d'universitaires passés par « la Sorbonne » des diverses époques dans le but de documenter l'enseignement, et les enseignants qui ont constitué cette longue institution : des notes de cours, des lots de correspondance ou des fonds, le plus massif récemment entré étant celui de l'historien Michel Vovelle (1933-2018). Mais la bibliothèque s'intéresse aussi plus généralement au milieu savant. Cela a ainsi conduit dernièrement à acquérir une petite partie des archives du philosophe militant et résistant René Maublanc (1891-1960), à faire entrer les archives de la Société internationale de bibliographie classique (SIBC), editrice de *L'année philologique*, ou encore la volumineuse correspondance de la conservatrice Marie-Thérèse d'Alverny (1903-1991), spécialiste de philosophie médiévale.

APPORTER UN COMPLÉMENT À L'ŒUVRE PUBLIÉE, FOURNIR À LA RECHERCHE UN MATÉRIAU RÉFLEXIF

La bibliothèque ne cherche pas à construire un ensemble prédéterminé, la collecte d'archives dépendant principalement d'opportunités, en l'absence d'un cadre réglementaire. L'intérêt tient à chaque ensemble, même si d'un fonds à l'autre, bien des noms se répondent. La personnalité dont on accueille les papiers est choisie pour l'importance de ses travaux et leur capacité à susciter la curiosité du monde de la recherche de façon durable. Les papiers d'un-e chercheur-se serviront d'abord de complément et d'approfondissement à ses publications, montrant le cheminement parcouru, la méthode ou la documentation recueillie.

[1] Attribution en 1770 des fonds des « petits collèges » et de Louis-le-Grand, entre autres, et en 1864 des archives de la Faculté des arts et de fragments des archives de la Faculté de théologie de l'Ancien régime.

[2] Un rapprochement récent avec l'association GERME devrait y concourir.

Mais ils constituent eux-mêmes un matériau neuf de recherche par ce qu'ils révèlent de l'« écologie intellectuelle » de son producteur, pour reprendre le concept forgé par Françoise Waquet³, et au-delà, par le profil d'acteur de la science qu'ils dévoilent⁴. Les archives Vovelle témoignent par exemple de l'expansion du colloque et de l'évolution du travail savant vers un mode plus collectif dans les années 1960-1990, tandis que celles de Maublanc montrent les allers-retours d'une pensée entre recherche et engagement politique. Les archives de la SIBC témoignent de l'internationalisation des bibliographies, et des débats engendrés par l'évolution vers les bases de données.

Nous considérons la correspondance comme une catégorie d'archives personnelles à suivre particulièrement, parce qu'elle met au jour les réseaux intellectuels et parce que le genre offre une certaine concentration de la pensée de l'épistolier.e, qui cherche à la résumer ou la clarifier, et à convaincre rapidement. Les lettres peuvent ainsi fournir des clefs d'accès à une œuvre, ou des raccourcis. Particulièrement en faveur dans les salles de réserve, elles constituent sans doute les documents manuscrits les plus consultés.

LE PARI DE L'USAGE, MÊME RARE

Cependant, la question de l'usage de nos archives se pose : il est notoire que ces parts des collections restent très peu consultées, en dépit des larges efforts de signalement accomplis⁵. Les inventaires s'ajoutent aux inventaires, sans enrayer la baisse. Une étude serait bienvenue pour tâcher d'en éclaircir les raisons. On peut en hasarder quelques-unes : manque de temps des chercheurs, dans un contexte de surabondance documentaire, pour se pencher sur des documents « moins sûrs », à divers titres, que l'imprimé ; usage traditionnellement restreint aux seuls historiens ; formation initiale inexistante à ce type de document.

Au vu de ce constat, des séances de médiation des fonds anciens autour d'un choix thématique d'imprimés et de manuscrits établi en concertation avec des enseignants sont menées depuis 2021 à la BIS pour des groupes d'étudiants. Depuis 2014, les deux à trois expositions internes organisées chaque année présentent presque toujours des pièces d'archives. La progression régulière des mises en ligne, accompagnées d'expositions virtuelles les éditorialisant, vise à faire connaître l'intérêt de divers ensembles. La bibliothèque fait donc ce pari que toute pièce d'archive trouvera un jour son public. En attendant, en matière de consultation d'archives, les chiffres ne sont pas un objectif.

Cet aperçu des raisons qui conduisent la politique des archives à la BIS ne peut s'arrêter sans évoquer les freins nombreux au traitement et à l'exploitation de ces sources, si consommatrices en moyens

humains : un tri et un classement à réinventer pour chaque fonds, un circuit de traitement d'archives numériques à concevoir et mettre en place, un manque de visibilité dans le cas de signalements n'ayant pu être poussés au degré de granularité pertinent, un format de données et un catalogue toujours peu connus des chercheur-se-s, une bibliothèque numérique mal adaptée à ce type de documents, et à plusieurs étapes, des questions de droits non résolues. Le chemin reste long pour que l'archive devienne un matériau régulier pour les chercheur-se-s en sciences humaines.

JULIETTE JESTAZ

Responsable du département des manuscrits
et livres anciens, Bibliothèque interuniversitaire
de la Sorbonne
juliette.jestaz@bis-sorbonne.fr

[3] Françoise Waquet, *Une histoire émotionnelle du savoir, XVII^e-XXI^e siècle*, Paris, CNRS Éditions, 2019, p. 17

[4] Nicolas Cambon, « La notion de *persona* et la question des affects en histoire des sciences et des savoirs », *Les Cahiers de Framespa*, 37/2021. <http://journals.openedition.org/framespa/10984>

[5] En moyenne, 5 000 nouveaux composants par an de 2016 à 2021.

bis bibliothèque
interuniversitaire
Sorbonne



© S. Struyve

LES ARCHIVES ET MANUSCRITS DE LA BIS EN QUELQUES CHIFFRES

- **FONDS GÉNÉRAL : 3 346 cotes**
 - **Archives provenant de l'ancienne Université de Paris (1215-1793) : 108 registres et 27 cartons**
 - **Archives de Victor Cousin (1792-1867) et de la bibliothèque Victor-Cousin (1867-1978) : 568 cotes**
 - **Archives de la famille de Richelieu : 156 registres et 33 cartons de chartiers**
 - **Archives de la bibliothèque : 397 cotes, 203 ml (en cours)**
 - **Archives non traitées : 98 ml**
- Soit 280 mètres linéaires**

Bibliothèque de géographie : 40 boîtes, 33 carnets, archives photographiques de l'Institut de géographie (11 080 plaques de verre, 33 019 diapositives)

Date du document le plus ancien : X^e siècle ; le plus récent : 2023

64 997 composants publiés dans Calames

8 250 pièces manuscrites numérisées dans NuBIS :

<http://nubis.univ-paris1.fr/ark:/15733/18>

Le Secteur Archives de la recherche - Phonothèque de la Médiathèque SHS de la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme s'appuie sur les principes FAIR pour des données faciles à trouver, accessibles, interopérables et réutilisables.

Parcourir les terrains des chercheur·se·s en sciences humaines et sociales à travers leurs archives

Le Secteur Archives de la recherche – Phonothèque de la Médiathèque SHS de la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme (MMSH)¹

réunit, conserve et met à disposition de tous les publics 600 mètres linéaires d'archives, plus de 100 000 photographies et 8 000 heures d'enregistrements sonores et audiovisuels issus de la recherche en sciences humaines et sociales. Carnets de terrain, manuscrits, dessins, documentation papier, plaques de verre, diapositives, tirages, films, cassettes, bandes, données du web ou fichiers numériques natifs : autant de documents qui témoignent du travail des chercheur·se·s et rendent compte de leurs terrains. Pour les archiver, l'équipe du secteur Archives de la recherche s'appuie sur les outils proposés par les infrastructures académiques nationales : l'Abes (Agence bibliographique de l'enseignement supérieur et de la recherche), l'IR* Huma-Num, le CCSD (Centre pour la communication scientifique directe), le Cines (Centre informatique national de l'enseignement supérieur) et OpenEdition Center. Comment interagissent entre eux et se complètent ces outils ? Pour notre méthode d'archivage, nous avons choisi de suivre les 4 lettres des principes FAIR sur lesquels nous nous appuyons pour le traitement et l'organisation de nos données et métadonnées : faciles à trouver, accessibles, interopérables et réutilisables.

FACILES À TROUVER

La plateforme Calames de l'Abes est au cœur de nos outils². Nous décrivons nos instruments de recherche dans le standard international des archives, l'*Encoded Archival Description* (EAD), et Calames fournit un identifiant stable. Lorsque les questions juridiques et éthiques pour la diffusion des données sont réglées, nous utilisons des plateformes spécifiques pour les disséminer. Dès 2011, nous avons placé nos photographies sur la plateforme mediHAL³ développée par le CCSD, tandis qu'à partir de 2015 les carnets de terrain, les archives papier numérisées, les fichiers texte ou tableurs nativement numériques ont été déposés sur Nakala⁴ géré par Huma-Num. Sur ces deux plateformes,

les données reçoivent un identifiant unique (soit un numéro HAL, soit un DOI⁵) que nous précisons dans les métadonnées et les dispositifs de mediHAL ou de Nakala permettent d'indexer les données et de les retrouver.

ACCESSIBLES

Dès 2007, alors que la numérisation des archives s'amplifiait, nécessitant des espaces de stockage toujours plus importants, nous avons d'abord bénéficié des tous premiers services du TGE Adonis⁶, devenu TGIR Huma-Num⁷ puis en 2022 l'IR Huma-Num. Dès 2011, le secteur archives de la recherche de la MMSH a également été impliqué dans le consortium « Archives des ethnologues »⁸ à travers lequel nous avons pu échanger sur nos pratiques archivistiques dans les laboratoires de recherche, nous former et comprendre comment faciliter l'accessibilité à nos données dans un monde numérique aux infrastructures en train de se construire. Aujourd'hui, nos données sont préservées à la fois sur des serveurs sur site supervisés par le service informatique de la MMSH, et sur l'espace sécurisé distant nommé « Huma-Num Box » géré par l'IR* en miroir (Paris et Villeurbanne). Enfin, engagées dans la problématique de l'accessibilité même lorsque les données ne peuvent pas être ouvertes à toutes et tous, nous travaillons à leur partage en nous appuyant sur des conventions de collaborations scientifiques. Nos métadonnées sont accessibles à travers Calames, l'accès ou l'absence d'accès aux données sont toujours documentés et nous partageons les fichiers avec celles et ceux qui bénéficient de droits spécifiques. Ainsi cette année, une convention avec le LASDEL (Laboratoire de recherche en sciences sociales)⁹ à Niamey, a été signée afin de préciser les modalités de partage des données de l'anthropologue Jean-Pierre Olivier de Sardan¹⁰ avec des chercheurs du terrain nigérien ayant participé à ces enquêtes. Un export au format CSV¹¹ de nos métadonnées à partir de Calames est partagé avec le laboratoire et l'accès distant protégé se fait à travers un espace Sharedocs, géré par l'IR* Huma-Num. Un autre exemple de facilitation de l'accessibilité

[1] En 1997, lors de la création de la Médiathèque, celle-ci s'organisait en trois secteurs, ceux de la bibliothèque, de la phonothèque et de l'iconothèque. Un nouveau projet a vu le jour sous la direction de Jean-Christophe Peyssard en 2020 qui a donné naissance à ce nouveau secteur des archives de la recherche – Phonothèque, en septembre 2021. La phonothèque a commencé à cataloguer ses fonds dans Calames dès 2013.

[2] www.calames.abes.fr/pub/ms/FileId-1361

[3] <https://media.hal.science/MMSHIMAGES>

[4] Nakala est une plateforme développée et maintenue par l'IR* Huma-Num.

[5] Digital Object Identifier <https://www.doi.org>

[6] Le très grand équipement pour l'Accès unifié aux Données et documents Numériques des Sciences humaines et sociales a vu le jour en 2009 (<https://leo.hypotheses.org/2456>) mais dès 2007 nous avons été soutenus pour sauvegarder nos données sur les serveurs distants dédiés aux SHS par le CNRS.

[7] Huma-Num est issue de la fusion du très grand équipement (TGE) Adonis et de Corpus-IR, créé en 2011.

[8] Ce consortium créé au sein de Corpus IR en 2011 a intégré ensuite ceux portés par Huma-Num, il est désormais clos. Ses activités sont présentées sur le carnet Ethnologia : <https://ethnologia.hypotheses.org>

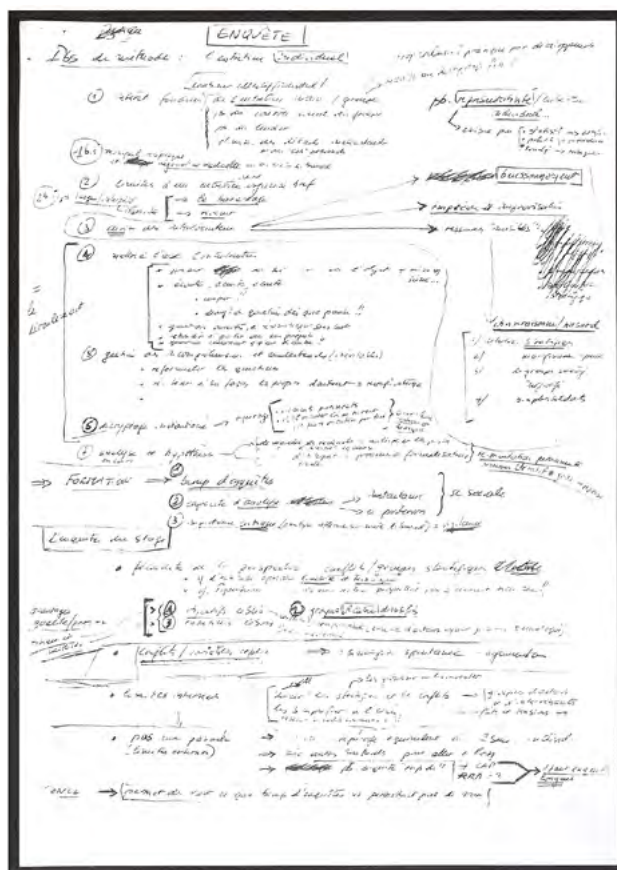
est de proposer l'enrichissement des données numérisées en mode image vers le mode texte. Ainsi une partie des carnets de terrains d'anthropologues de la MMSH (Marceau Gast, Annie-Hélène Dufour) sont accessibles sur la plateforme *Transcrire*¹² où les internautes fournissent une transcription textuelle collaborative.

INTEROPÉRABLES

L'interopérabilité des métadonnées est assurée par le format EAD de Calames et l'indexation par la plateforme IdRef. Les données elles-mêmes, placées dans Nakala et mediHAL sont documentées au format *Dublin Core* qualifié (Nakala) ou *XMP Extensible Metadata Platform* (mediHAL) et rattachées dans la zone <dao> de l'EAD de Calames par leur identifiant (DOI ou n° HAL). Métadonnées et données sont moissonnées par différents moteurs de recherche thématiques nationaux comme celui de FranceArchives¹³, d'Isidore¹⁴, une partie des photographies est moissonnée par Navigae¹⁵ et les archives sonores le sont sur le Portail du patrimoine oral¹⁶ et le serveur européen Clarin¹⁷. Pour accroître leur visibilité dans les catalogues communs, nous les référençons dans un second temps sur le Catalogue collectif de France¹⁸.

RÉUTILISABLES

Au service de tous les publics, le réusage des archives est le défi qui nous anime avant tout. Puisque dès que c'est possible, nos données sont placées sous un régime de licences libres, nous ne sommes pas toujours informées des réutilisations. Aussi c'est toujours un grand plaisir pour nous d'apprendre la création d'une installation, d'un podcast, d'une pièce de théâtre ou d'une publication qui s'appuie sur les métadonnées et les données diffusées dans nos instruments de recherche. Dans la dynamique de la devise des principes FAIR « Aussi ouvert que possible, aussi fermé que nécessaire », notre vigilance est extrême sur les droits de réusage associés aux données. Ainsi, nous précisons tous les éléments nécessaires aux futur-e-s utilisateur-ice-s des données en indiquant systématiquement des licences explicites et accessibles. La résolution de ces questions est en réflexion constante, abordée de façon collective dans un carnet de recherche spécifique : *Questions juridiques et éthiques pour la diffusion des données en SHS*¹⁹. Un autre carnet sur la plateforme d'OpenEdition²⁰, propre à notre travail quotidien, partage ces expériences de réusage et plus largement décrit nos fonds, informe sur nos



← Fonds Jean-Pierre Olivier de Sardan - Notes manuscrites sur des questions de méthodologie, sur des exposés de pairs, projet de livre, extrait de cours, chemise n°7 [cote : MMSH_ODS_B3_C-19_001-075_018], page 18, 1990.

séminaires, nos formations et notre méthodologie²¹. Signalons, pour conclure, que pour chacun des fonds, lorsque les données et l'instrument de recherche sont prêts pour un dépôt sur le long terme sur les serveurs du Cines, nous rédigeons un plan de gestion de données rétrospectif²². Ce dernier, outre les informations d'usage, décrit les pratiques, les outils, les acteurs et leur évolution tout au long du processus de traitement : notre objectif est que l'utilisateur-trice de demain puisse relire, revoir, réentendre ces archives avec tous les éléments de contexte pour les appréhender dans la durée.

VÉRONIQUE GINOUVES

Archiviste, Secteur archives de la recherche -
Phonothèque de la MMSH,
Aix-Marseille Université/CNRS
Veronique.ginouves@univ-amu.fr

ÉMILIE GROSHENS

Archiviste, Secteur archives de la recherche -
Phonothèque de la MMSH,
Aix-Marseille Université/CNRS
Emilie.groshens@univ-amu.fr

[9] <https://lasdel.net>

[10] L'instrument de recherche du fonds JP de Sardan est en ligne <http://www.calames.abes.fr/pub/ms/Fileid-4739>

[11] L'export dans un tableau de type CSV est plus simple pour accéder aux métadonnées lorsque le réseau est restreint.

[12] <https://transcrire.humanum.fr>

[13] <https://francearchives.gouv.fr>

[14] <https://isidore.science>

[15] <https://www.navigae.fr>

[16] <https://vu.fr/elRu>

[17] <https://vlo.clarin.eu>

[18] <https://ccfr.bnf.fr/portailccfr/ark:/16871/00210469>

[19] <https://ethiquedroit.hypotheses.org>

[20] Développée par OpenEdition Center, la plateforme Hypothèses propose des carnets de recherche scientifique, celui du Secteur des archives de la recherche - Phonothèque de la Médiathèque SHS de la MMSH est : <https://phonothèque.hypotheses.org>

[22] <https://phonothèque.hypotheses.org/40780>

(Pleins feux sur...)

Le Studium : un lieu fédérateur pour la communauté universitaire de Strasbourg

Réunissant quatre bibliothèques et cinq services de l'université, le Studium, ouvert en octobre 2022, a été conçu comme un lieu largement ouvert, offrant à la fois des services documentaires adaptés à l'enseignement et la recherche, et les services d'une maison de l'étudiant.

Depuis octobre 2022, un nouveau lieu a ouvert ses portes à la communauté universitaire de Strasbourg : rez-de-chaussée vitré, formes sinueuses, courbes lumineuses, le Studium¹ marque l'entrée du campus Esplanade depuis la ville, tel un trait d'union architectural. À la fois bibliothèque pluridisciplinaire, maison de l'étudiant et guichet unique d'accès à un ensemble de services, le bâtiment, conçu par l'agence d'architecture Jean-Pierre Lott dans l'esprit d'un learning centre, a été érigé dans le cadre du plan Campus. Le Studium s'élève en lieu et place de l'ancienne bibliothèque de sciences Blaise Pascal ; le projet, lancé en 2010, a connu une longue gestation marquée par plusieurs étapes : phase de programmation ; concours d'architecture (2015) ; gros œuvre (2018-2019), puis livraison et ouverture du bâtiment (2022). La maîtrise d'ouvrage, assurée par la Direction du patrimoine immobilier de l'université, a permis un suivi du projet en lien étroit avec les futurs utilisateurs. Ce portage a été particulièrement appréciable tout comme la qualité d'écoute de l'architecte tout au long des études et du chantier. Le Service des bibliothèques de l'université a joué un rôle déterminant et fédérateur pendant le suivi de ce projet, aux côtés des autres services présents dans le bâtiment : les Presses universitaires de Strasbourg, l'Urfist, l'Imprimerie de l'université (dépendant de la Direction des affaires logistiques de l'université, gestionnaire du bâtiment), et le Service de la vie universitaire.

MOUVEMENTS D'ÉQUIPES ET DE BIBLIOTHÈQUES

Pour le Service des bibliothèques, ce projet très structurant a permis de réunir les collections et les équipes reconfigurées de quatre bibliothèques pour en créer une grande et unique aux fonds pluridisciplinaires. Il s'inscrit plus largement dans un mouvement de regroupement des bibliothèques. En effet, lors de la fusion des trois universités strasbourgeoises en 2009, le service commun de la documentation comptait plus d'une trentaine de

bibliothèques intégrées, héritage notamment du modèle universitaire allemand des bibliothèques d'instituts. À l'issue de l'ouverture du Studium, le réseau se compose désormais de 21 bibliothèques, facilitant leur gestion ainsi que le développement de nouvelles missions (formation des usagers, médiations, services aux chercheurs, etc.), grâce au maintien des effectifs par la Présidence de l'université. Chaque regroupement est aussi l'occasion de proposer de nouveaux services et, dès que possible, d'augmenter l'amplitude horaire des

bibliothèques. Le Studium regroupe ainsi les fonds de l'ancienne bibliothèque de sciences, de la bibliothèque de psychologie (désormais fermée), de la bibliothèque du Portique (bibliothèque de lettres, arts du spectacle et sciences du sport, dont les espaces accueilleront à la rentrée 2023 une bibliothèque des Langues slaves et orientales, projet mené par le Service des bibliothèques avec la Faculté des langues), et les fonds lettres et sciences humaines de la bibliothèque L'Alinéa (devenue la bibliothèque disciplinaire en droit,



Credit photo : SBU

après regroupement des collections de la bibliothèque de la Faculté de droit).

Cette opération à tiroirs a donné lieu à un important chantier de travail sur les collections : désherbage, dédoublement, recotation selon un plan de cotation partagé entre les bibliothèques concernées, rééquipement des quelque 70 000 ouvrages composant le libre-accès durant 5 ans. Une trentaine de collègues ont participé à ce travail, avec pour objectif de proposer une offre en libre-accès cohérente et adaptée aux besoins des usagers.

Parallèlement, le Service des bibliothèques a mené à partir de 2018 une réorganisation interne de ses équipes, ouverte à tous, à l'issue de laquelle 65 agents ont changé d'affectation. Cela s'est traduit au Studium par la constitution d'une équipe de 20 agents, complétée d'une dizaine de vacataires étudiants. Ils sont chargés du bon fonctionnement de la bibliothèque qui se déploie sur 3 000 m² et deux étages lumineux et aérés, proposant aux lecteurs près de 650 places assises, Le regroupement de quatre bibliothèques a aussi permis de proposer d'emblée des horaires d'ouverture étendus : de 8 heures à 23 heures du lundi au vendredi, le week-end, et pendant les périodes de révision des étudiants.

UN DÉFI DE FONCTIONNEMENT COMMUN

Une des grandes réussites du projet est d'avoir fédéré plusieurs services de l'université autour de l'objectif commun que constitue le Studium. Durant le temps du projet, les collègues issus des cinq services de l'université localisés au Studium ont étroitement collaboré afin de proposer aux futurs usagers du bâtiment une offre de service commune, élaborée autour de trois grands objectifs : faire du Studium un lieu ouvert et fédérateur ; offrir une documentation et des services adaptés pour l'enseignement et la recherche ; proposer les services d'une maison de l'étudiant. Pour préparer le fonctionnement et le déploiement de cette offre, plusieurs groupes de travail – sur des sujets tels que l'accueil, l'événementiel, la logistique ou la sûreté – ont été mis en place sur le temps du projet et ont permis aux collègues à apprendre à travailler ensemble et de comprendre progressivement les problématiques de chaque service. A contrario, le fait que deux des services (celui des bibliothèques et de la vie universitaire) aient été labellisés Marianne avant le début du projet a permis



➔ Vue nocturne du bâtiment, à l'entrée du campus Esplanade

de partir sur une vision partagée de la qualité de l'accueil.

Le succès du projet tient ainsi à la relation fructueuse qui s'est tissée au fil du temps et du projet entre les différentes parties prenantes, et qui se poursuit aujourd'hui avec les échanges quotidiens. Et quel meilleur moyen de créer du lien qu'une journée d'intégration ? Quelques semaines avant l'ouverture, la centaine d'agents travaillant au Studium ont pu se rencontrer de manière décalée et conviviale au cours d'une journée où se sont succédé présentation des services, buffet, photo collective et jeu de piste. De quoi faire germer les graines d'un fonctionnement harmonieux, dont l'accueil principal du bâtiment, partagé entre trois services et conçu dans une logique de guichet unique, peut être le symbole : la mise en place de formations et d'outils communs assure le bon fonctionnement de ce service clé proposé aux usagers, dans un bâtiment en entrée de campus.

DE NOUVEAUX ESPACES POUR LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE

Le Studium propose à ses usagers, en premier lieu les membres de la communauté universitaire, des espaces et des équipements nouveaux : cafétéria, salle événementielle modulable (pour des colloques, des expositions, des conférences, des réunions de service), salles de réunion pour les associations étudiantes, salle pour les doctorants et salles de formation équipées de mobilier adapté aux nouvelles pédagogies font partie de cette offre. Le Service de la vie universitaire propose également deux espaces dédiés aux usagers en situation de handicap. L'installation de mobilier de confort, favorisant les apprentissages informels, faisait partie intégrante du programme : lors d'une déambulation dans le bâtiment, on remarque

CHIFFRES CLÉS DU BÂTIMENT

- 10 850 m² pour 7 niveaux
- 1 180 places assises dans tout le bâtiment
- 9 salles de cours ou de formation
- 100 personnels travaillant dans le bâtiment

CHIFFRES CLÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE

- Une équipe de 20 agents
- 3 000 m² sur deux étages
- 70 000 documents en libre-accès et 8 kml en magasins
- 650 places assises
- 26 salles de travail en groupe (4 à 10 places par salle)
- 94 heures d'ouverture hebdomadaire (dont une vingtaine de dimanches par an)

SITE WEB : studium.unistra.fr

que chauffeuses, canapés, alcôves acoustiques font carton plein auprès du public étudiant. De manière générale, les usagers se sont rapidement appropriés les espaces et les mobiliers, de même que les horaires d'ouverture larges de la bibliothèque. Dix mois après l'ouverture, le pari est réussi pour le Studium qui enregistre plus de 3 000 passages par jour en semaine et qui fait travailler ensemble au quotidien des collègues de métiers différents réunis par la communauté universitaire qu'ils desservent et le bâtiment emblématique qu'ils partagent.

MARION BERNARD-SCHWEITZER

Directrice adjointe du Service des bibliothèques
Université de Strasbourg
marion.bernard@unistra.fr



Et hop, c'est NumaHOP !

NumaHOP ! permet de gérer toutes les étapes d'une chaîne de numérisation de documents grâce à un interface largement automatisé entre les différentes étapes de la numérisation impliquant les acteurs concernés.

Numérisation, traitement des images, contrôle qualité des fichiers, conversion des métadonnées, diffusion, sauvegarde des données ou encore archivage pérenne, toutes ces activités que les décennies passées ont rendues banales, ne révolutionnent pas les BU. Pleinement fondues dans la masse des activités courantes, elles ne sont plus étiquetées comme « effet de mode ». Aujourd'hui ce sont des sujets que les professionnels des bibliothèques connaissent, maîtrisent et pour certains, dont ils possèdent même une grande expertise.

Ce qui a alors métamorphosé ces multiples activités et changé le quotidien des professionnels qui en avaient la charge, c'est la plateforme de gestion de contenus numérisés NumaHOP. Entrée en phase opérationnelle depuis quelques années, elle continue à se démocratiser grâce aux trois établissements porteurs (Sciences Po, Bibliothèque Sainte-Geneviève et Bulac) et à la communauté des utilisateurs qui réunit une vingtaine d'établissements.

Le pari ? Permettre de gérer une chaîne de numérisation de documents complète, de l'import des notices au constat d'état des documents physiques, de la diffusion à l'archivage, ce, grâce à un interface largement automatisé entre les différentes étapes de la numérisation impliquant les acteurs concernés (prestataires de numérisation, bibliothèques, diffuseurs, Cines). NumaHOP a en effet pris sa revanche sur l'histoire en proposant des fonctionnalités qui la rendent aujourd'hui incontournable :

- convertir des notices UNIMARC ou EAD en formats interoperables comme Dublin Core, Dublin Core qualifié
- réaliser des constats d'état pour des lots de documents à envoyer vers les prestataires de numérisation
- réceptionner directement sur la plateforme les livrables (images et métadonnées)
- effectuer le contrôle qualité automatique
- valider les unités documentaires numéri-

sées et les exporter vers des bibliothèques numériques, des plateformes d'archivage ou des espaces serveurs pour une sauvegarde.

NumaHOP, c'est aussi l'expansion des fichiers qu'elle sait générer elle-même : fichiers OCR, METS, images dérivées. Le logiciel est librement réutilisable par tout établissement et son code source est mis à disposition sur GitHub.

Si NumaHOP a petit à petit conquis les établissements ayant des programmes de numérisation en cours ou du rétrospectif à traiter, c'est véritablement pour l'homogénéité des traitements apportés aux différentes étapes de la numérisation. Développée en open source, NumaHOP a réussi à se positionner comme la référence dans le traitement des chaînes de numérisation. L'outil s'est naturellement intégré dans des *workflows* de numérisation, diffusion ou archivage en accompagnant les ambitions de montée en compétences des collègues. Il a pu servir de pâte à modeler aux agents qui jusque-là n'avaient qu'une vision partielle de la chaîne de numérisation. Seulement quelques années après son lancement, on peut dire que le défi a été réussi haut la main. Les bibliothèques, archives et musées y voient un outil très commode pour faire évoluer les méthodes de travail sur les étapes de numérisation, notamment en matière de standardisation et normalisation de processus.

L'enjeu d'ouverture à une communauté plus large

Pour autant, son efficacité à long terme dépend de l'élargissement de la communauté. Le projet Ouvrir NumaHOP 2 a justement pour objectif de développer l'utilisation de ce couteau suisse de la numérisation au sein de la communauté en s'appuyant sur les retours des établissements utilisateurs parmi lesquels le SCD Lyon 1, le Muséum national d'histoire naturelle, la Ville de Paris, Paris-Saclay, l'École normale supérieure de Paris,

l'Institut national d'histoire de l'art, la Bibliothèque municipale de Valenciennes, le Musée du Louvre, l'Humathèque Condorcet, etc. Pour accroître son utilisation, l'Ouvrir va proposer une documentation d'aide à l'installation et à la prise en main et travailler sur une solution d'hébergement de la plateforme. Pour ce faire, deux angles d'attaque ont été prévus. Le premier vise à simplifier la mise en œuvre de NumaHOP grâce à un site web réunissant l'ensemble des ressources techniques et documentaires nécessaires à l'installation et la prise en main du logiciel par les équipes. Le deuxième consiste à étudier la potentielle ouverture d'une instance mutualisée de NumaHOP tenant compte des conditions techniques, matérielles, humaines et économiques pour sa réalisation, ainsi que des scénarios de gouvernance pour la future plateforme.

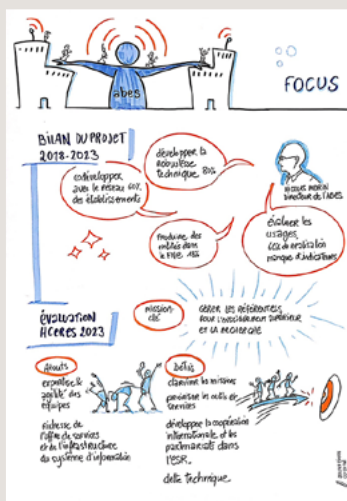
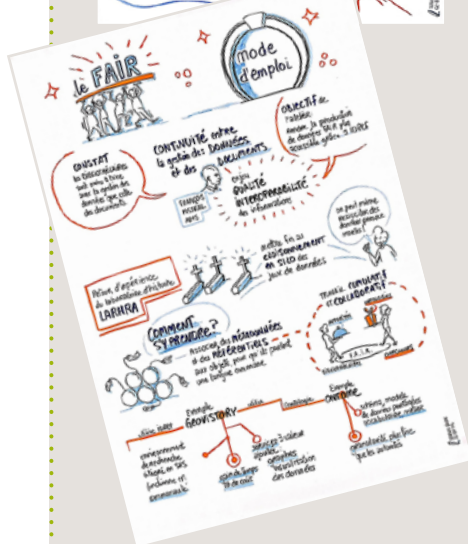
L'utilisation de NumaHOP soulève aussi son lot de problèmes que la communauté est en train de résoudre avec le prestataire. Il s'agit d'abord du ticket d'entrée qui reste assez élevé et peut donc être dissuasif. Plus particulièrement, le traitement des volumétries très importantes et la gestion des contenus nativement numériques s'avèrent complexes. Quant aux archives, la communauté s'empare aujourd'hui de ce sujet avec beaucoup de motivation. Comme il ne s'agit pas d'une simple case à cocher, nous espérons une véritable collaboration avec les services d'archives qui offrent un potentiel d'élargissement de la communauté. Un autre sujet phare reste l'ouverture à la concurrence.

Le vecteur de satisfaction pour NumaHOP nécessite de l'inscrire durablement dans son modèle de développement. Une stratégie qui peut faire toute la différence !

OLESEA DUBOIS

Manager opérationnel, Service Numérisation
et Archivage numérique, Sciences Po Paris.
olesea.dubois@sciencepo.fr

RETOUR EN IMAGES SUR LES JOURNÉES ABES 2023



LES JOURNÉES EN CHIFFRES

420 PARTICIPANTS
10 SESSIONS PARALLÈLES
26 INTERVENANTS
21 SPONSORS EXPOSANTS
10 POSTERS PRÉSENTÉS

LE PRIX DU MEILLEUR POSTER

Tp1 : un chantier titanesque

Une seule mission : les éliminer toutes !

Au commencement était la Norme, le pavé était l'ISBD, et l'UNIMARC était le format. Puis vint le temps de l'Abes et du Sudoc. L'Abes rayonnait du Mont Pelier et éclairait les bibliothèques universitaires.

Les armes des valeureux-euses

- pour retrouver les homonymes ou non des notices personnes physiques
- pour associer des notices d'œuvres à des notices personnes physiques
- pour compléter les données des notices

Mais, dans la sombre époque de l'évolution des catalogues, résidaient les ignobles Tp1 qui pétrifiaient les programmes d'alignement de données et entraînaient la marche vers l'interopérabilité.

Du haut de leur mont, les Abésiens envoyèrent un appel pour livrer bataille contre 15 806 sinistres Tp1 (phase 3).

La communauté de l'Abes délégué 5 preux pour mener les troupes.

Une notice d'autorité Personne Physique, issue d'un chargement initial, pauvre en données.

Vers une victoire finale

L'ambiance des troupes

L'entraide entre collègues (une liste de diffusion)
La bonne ambiance (un bib-note participatif et des cartes en ligne)
La zen attitude devant les bugs des outils

Un palmarès

Le titre revient le plus souvent à 17 homologues
Le titre le plus prometteur "La bibliothèque en médiation moderne"

42 valeureux-euses répondirent présent-e et beaucoup d'entre eux suivirent comme désigné-e-s volontaires.

Le prix du meilleur poster a été attribué au poster « Tp1 : un chantier titanesque » présenté par Stéphanie Arneau et Daphnée Frafer, Université Paris Cité

PROLONGER L'EXPERIENCE

Les supports et vidéos des différentes sessions sont disponibles :
<https://abes.fr/evenements/journees-abes/journees-abes-2023>

La traduction graphique des sessions a été réalisée en direct par SOLENN BIHAN, languedessine.fr

Toutes les illustrations sont sous licence Créative Commons (CC-BY-NC) et librement réutilisables.

Yoann BRAULT,

ingénieur d'études à la bibliothèque
de l'Institut de France



Parlez-nous de vos fonctions actuelles

Au sein du service « Archives, manuscrits & objets » des bibliothèques de l'Institut et Mazarine – ces deux établissements, logés dans le palais du quai Conti, partageant, depuis septembre 2021, une équipe de direction commune et des missions transversales –, mes fonctions sont très diverses.

Ma mission principale consiste à assurer la prospection, la collecte et les acquisitions, le classement et l'inventaire tant des archives et des manuscrits pour les périodes moderne et contemporaine que des objets d'art ou d'intérêt patrimonial qui font partie intégrante de nos collections. Dans ce cadre, je travaille en étroite collaboration avec d'autres services des bibliothèques de l'Institut (conservation, numérisation, etc.), comme avec d'autres entités liées à l'Institut (archives et bibliothèque de l'Académie des sciences, bibliothèque du Château de Chantilly, archives des académies...). Je supervise également l'activité de signalement de deux collègues et assure l'encadrement de contractuels et de stagiaires. Membre de l'équipe de direction des bibliothèques, je suis associé à des projets plus stratégiques, comme la définition et la réalisation du programme scientifique de nos établissements et la valorisation de leurs collections (expositions, publications, visites, etc.).

Une autre part essentielle de mes activités concerne l'aide à la recherche, tous domaines et supports confondus, pour les membres des cinq académies que l'Institut regroupe, pour les services de l'Institut et pour les lecteurs distants.

Quelles sont les étapes qui vous semblent les plus importantes dans votre parcours professionnel ?

Ma carrière plonge ses racines dans un milieu apparenté au monde des bibliothèques, mais avec ses spécificités propres : les archives. J'ai débuté ma vie professionnelle comme technicien de recherches, affecté à une unité du CNRS implantée aux Archives nationales. Si j'avais déjà « le goût de l'archive » chevillé au corps, cette longue expérience l'a confirmé en l'inscrivant dans un cadre d'exigences scientifiques et techniques, mises au service d'un public divers.

2012 constitue une année charnière : changement de rive... et de culture professionnelle, puisque j'ai rejoint la bibliothèque de l'Institut de France. Là, j'ai beaucoup appris au contact de collègues aux profils variés et qui tous exerçaient leurs fonctions avec une exigence édifiante. J'ai eu la chance, surtout, d'effectuer très vite mes premiers pas en catalogage des manuscrits sous la férule de deux conservateurs qui m'ont enseigné l'une

(Michèle Moulin), le traitement scientifique de nos collections, le second (Patrick Latour), le catalogage en XML/EAD, dans la base de production Calames.

Quelles sont vos relations avec l'Abes ?

Elles s'inscrivent essentiellement dans les liens qui unissent les membres de la « communauté Calames ». Dans ce cadre, la mission de pilotage assurée par l'Abes fonctionne comme une table d'harmonie qui est l'âme de notre réseau. J'y joue ma partie, ostinato, comme correspondant Calames, membre du Groupe de travail Calames dont les deux missions principales sont de formaliser les besoins des utilisateurs auprès de l'Abes et d'émettre des recommandations à destination des catalogueurs. Je suis aussi, depuis peu, formateur-relais Calames afin de partager mes compétences catalographiques et mon expérience de terrain.

Quels défis majeurs l'Abes aura-t-elle, selon vous, à relever dans les prochaines années ?

Anticiper l'évolution de la recherche et de ses méthodes, et conserver ce qui fait sa force : la parfaite cohésion de ses membres.

Qu'appréciez-vous le plus dans votre métier ?

J'ai peur, ici, d'énoncer un truisme pour les collègues qui me liront : le fait qu'une journée de travail s'invente d'heure en heure.

Qu'est-ce qui vous énerve le plus ?

Devoir interrompre le classement d'un fonds pour répondre à une urgence. C'est toujours préjudiciable au cheminement de pensée qui sous-tend cette étape, délicate et essentielle, du traitement archivistique. Mais le service public a sa propre temporalité qui va toujours en s'accéléralant, et il prime sur le reste !

Quelle image donneriez-vous pour définir l'Abes ?

Une nuée d'étourneaux sansonnets que l'on qualifie aussi, joliment, de « murmuration ». Ces ballets, qui sont le résultat de besoins identiques entre tous les individus, même s'il existe des différences interindividuelles, sont la marque visible d'un système de relations mutualistes et d'un haut degré de sociabilité qui tend à satisfaire l'efficacité et la recherche du meilleur bénéfice.

Votre expression favorite ?

Le trouble de Zénon, dans *L'Œuvre au noir* de Marguerite Yourcenar : « Qui serait assez insensé pour mourir sans avoir fait le tour de sa prison ? ».